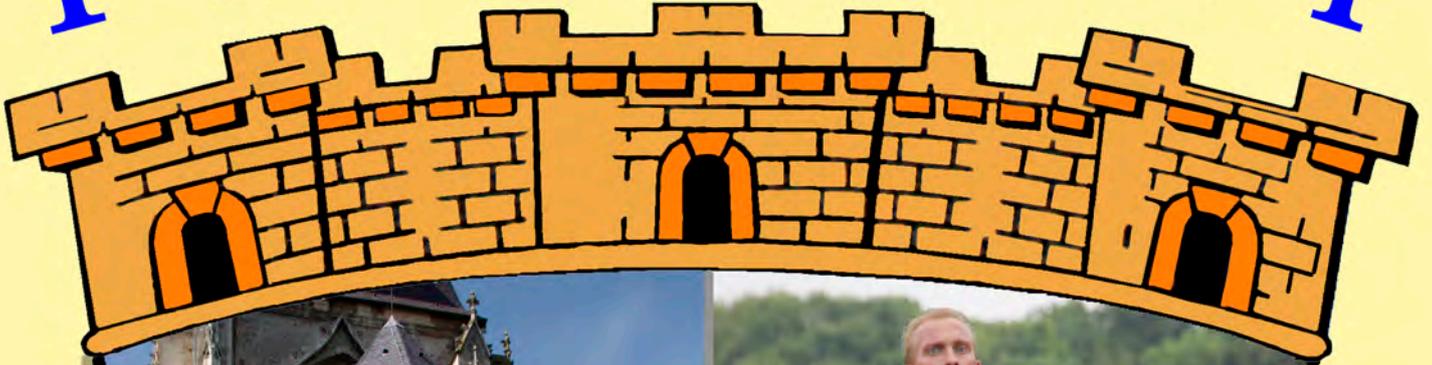


PICQUIGNY



Bulletin municipal

<http://www.ville-de-picquigny.fr>

<http://picquigny.free.fr>

N° 38 – janvier 2016

Le repas des aînés - 29 novembre

145 convives y ont participé, dont 89 ayant plus de 65 ans, ont reçu un colis de Noël et participé à une tombola gratuite où tous les numéros étaient gagnants ! Les doyens de la journée, Madame Ginette Flamant et Monsieur Rémi Riffart ont été mis à l'honneur selon la tradition. L'animation en musique et chanson était assurée par le sympathique et dynamique duo Delphine et Franck.





Madame, Monsieur,

Au nom du Personnel Communal, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne et très heureuse année 2016.

Revenons un instant sur cette année 2015 qui vient de s'achever ; bien évidemment nous espérons toutes et tous ne plus revivre les drames des mois de janvier et novembre. Que ceux qui n'ont qu'un seul but : « Nous terroriser » soient au plus vite exterminés.

Dans notre commune, l'année 2015 restera comme une année relativement bonne malgré la forte déception de ne plus être chef-lieu de Canton : l'achèvement des travaux à la Collégiale et la reprise de l'enfouissement des réseaux, la première place de notre cité au Concours Départemental des villages fleuris, l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de la vigne, le succès de la 20^{ème} fête des géraniums, le succès des animations à la Collégiale St Martin, la réussite totale du 14 juillet et de la fête locale auront été à mes yeux les moments forts de la vie locale. Merci à tous ceux qui ont contribué à ces succès, en particulier aux employés communaux, à Madame MAILLARD et ses Collègues, à l'Association des Amis de la Collégiale, à mes amis du Conseil Municipal, et bien sûr à Monsieur Jean-Paul PLEZ ;

Malgré beaucoup d'incertitudes sur l'avenir de nos communes, je reste confiant en l'avenir, beaucoup de projets sont à l'étude et d'autres verront le jour en 2016. L'argent devient rare pour nos communes et il faut donc maîtriser nos dépenses et faire parfois des économies. J'ai par exemple proposé de rogner nettement sur les illuminations de fin d'année. Car je pense et je l'assume aussi que c'est préférable d'aider des élèves à partir visiter les plages du débarquement en Normandie que d'illuminer telle ou telle rue.

D'autant également que si nous pouvons faire quelques économies ici ou là, cela nous permet aussi de ne pas avoir recours à une hausse des impôts locaux.

Je terminerai ce petit mot en félicitant tous ceux qui ont réalisé cet excellent bulletin municipal, et notamment Jean-Paul, Lionel, Isabelle et Michel DENIS.

Je vous donne rendez-vous le samedi 9 janvier, salle polyvalente, à partir de 19 h 00, pour le tirage de la quinzaine commerciale ; à cette occasion, vous pourrez rencontrer celui qui, il y a déjà 20 ans, fit parler de PICQUIGNY, jusqu'à ATLANTA, ville d'Amérique qui accueillait les Jeux Olympiques de 1996 : Philippe ERMENAULT, double médaillé Olympique, partagera le verre de l'amitié en notre compagnie.

Avec le bulletin un stylo vous est offert par le Maire et les Adjoints

À bientôt

José

À Madame Corinne GUIDE et à Monsieur Philippe CARPENTIER, agents actuellement en maladie, le Conseil Municipal et le personnel communal adressent tous leurs vœux de prompt rétablissement.

	pages
Les vœux du maire.....	1
Sommaire	2
Rétrospective 2015	
Bilans et projets (par Antony Delville)	3 à 5
L'exposition de peintures (Vie «Printemps de la Collégiale»)	6
Fête des géraniums.....	7
Centre de loisirs d'avril et d'été	8
La Fête du village	9
La course du Château-fort	10
le 14 juillet	11-12
Concours des maisons fleuries	13
Messe du 15 août	14
Le 11 novembre	15
Le Téléthon 2015	16
Noces de diamant.....	16
La grande hutte.....	17
Le concert de Noël à la collégiale	18
Spectacle de Noël à l'école	18
Le père Noël à l'école.....	19
L'école— départs en 6e — plantation d'arbres fruitiers	20
L'accueil périscolaire et de loisirs.....	21-22
Nécrologie	
Hommage à Jean Hervy.....	23
Le coin des associations :	
Amicale des donateurs de sang	24
Association culturelle	24
Picquigny Pétanque	25
Les «Blaireaux de Picquigny».....	26
Le Souvenir français.....	27
Canoë-kayak «Picquigny vieille Somme».....	28
Judo club de Picquigny	29
Danse en couple à PICQUIGNY	29
Les Amis de La collégiale	30
Le centre équestre.....	31
le Running-Club de Picquigny	31
La chorale « Chœur en fête ».....	32
Pause-café.....	33
Le club de la détente	33
Anciens combattants AGPG - CATM.....	34
Gym-Forme.....	35
Samara UC se dissout	36
Nouvelle association au château	37
Les sapeurs-pompiers de Picquigny.....	38
Rencotres des dirigeants sportifs.....	39
Entretien avec :	
Philippe Bruneel président des «Amis de la Collégiale»	40
Informations communales	
Les activités du personnel de mairie	41 à 43
Les délibérations du conseil municipal	44 à 52
Les délibérations du Syndicat intercommunal à vocation scolaire (S.I.V.O.S.)	53
Informations diverses	54
État civil 2015.....	55
Calendrier des fêtes 2016	56

Réalisation, mise en pages, couverture : Jean-Paul Pierre

— Rédaction : José Herbert, Lionel Herbert, Jean-Paul Pierre, les associations.

— Photos : Michel Denis, Jean-Paul Pierre, Patrice Padé, Patrice Lenne, les associations.

Bonjour,

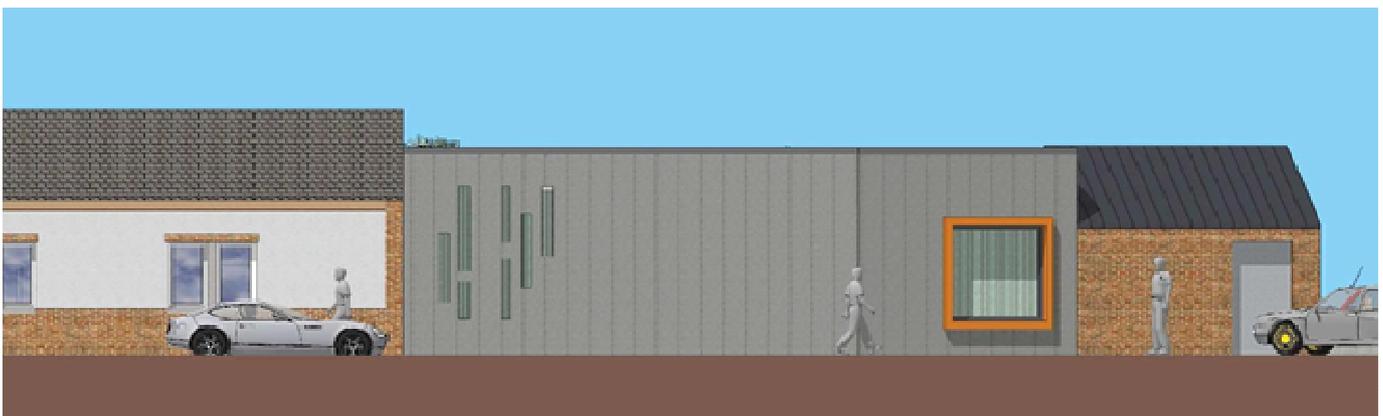
Voici, le bilan d'activités de l'année 2015

- ✓ Les travaux sur le chœur de la collégiale ont été réceptionnés. L'inauguration a eu lieu en avril et vous pouvez trouver plusieurs photos du chantier sur le site internet des amis de la collégiale. La réhabilitation se poursuivra par la réfection de la toiture de la nef.
- ✓ Le transfert du service de distribution d'eau potable est effectif depuis le 1^{er} janvier 2015. C'est désormais la société Véolia qui est chargée de l'exploitation du service et, en particulier, des interventions pour la réparation des fuites sur le réseau.
- ✓ Le transfert de l'exploitation du Camping est réalisé et donne entière satisfaction aux nouveaux gérants.
- ✓ Les études de la phase de diagnostic du territoire du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune sont presque terminées. Elles ont nécessité une à deux réunions mensuelles. La procédure se poursuivra au même rythme en 2016. Vous pouvez trouver des informations sur l'avancement de la procédure sur les sites internet de la Commune et de la Communauté de Communes.
- ✓ Les travaux de construction de la base de loisir de Picquigny sont bien avancés. La réception et l'inauguration de la base sont prévues au printemps.



- ✓ Les travaux d'isolation extérieure et de ravalement de la salle des fêtes sont prévus en 2016. Toutes les subventions possibles ont été obtenues. Nous avons déposé une déclaration préalable pour un habillage en clin et obtenu l'accord des services des Bâtiments de France.
- ✓ La partie des trottoirs restant à aménager, rue de la Chaussée-Tirancourt, a été réalisée. En 2016, des travaux de réfection de trottoirs sont programmés rue de La Chaussée-Tirancourt à proximité de l'ancien Chalet de la Marine, rue du 60^{ème} RI entre l'ancienne Auberge et le PMU et rue des Chanoines entre l'Escalier Saint-Martin et le parking de la Grotte.
- ✓ L'effacement des réseaux aériens, rue des Chanoines, est bien avancé. Celui dans le secteur de la ruelle Ramenleux, de la rue d'Amour et de la rue du Guindal, a commencé en décembre 2015. En liaison avec cette opération, nous avons demandé au syndicat de voirie d'engager l'étude pour la réfection de la chaussée et des trottoirs.

- ✓ Malgré un accord donné en 2014 par le Conseil Général sur le principe de l'amélioration de la dépose minute, ces mêmes services ont demandé le maintien de la zone de dégagement existante à proximité du passage à niveau. Le projet sera à peu de choses près identique, mais le panneau autorisant la dépose minute sera remplacé par une interdiction de stationner, comme c'est le cas actuellement. C'est le syndicat de voirie qui a été chargé de suivre ces travaux.
- ✓ La proposition financière d'un des propriétaires des terrains, pour la création d'un arrêt de bus sécurisé au groupe scolaire, étant exorbitante, le Conseil Municipal a décidé de suspendre le projet pour le moment.
- ✓ L'aménagement d'un nouveau passage-piétons, à proximité des logements de la SIP, a été étudié par le syndicat de voirie. Le coût des travaux était très élevé car l'aménagement nécessitait des mises à niveau d'ouvrages en trottoirs. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à ce projet, sachant qu'un autre passage piéton est situé à une cinquantaine de mètres.
- ✓ L'opération d'isolation de bâtiments communaux envisagée avec la société TOTAL est abandonnée.
- ✓ Le projet éolien reste à l'étude, en limite des territoires d'Ailly sur Somme et de Saisseval, mais se heurte à l'opposition de quelques propriétaires, défavorables au projet.
- ✓ Faute d'une entente entre les médecins, le projet de maison médicale est suspendu.
- ✓ Un renforcement des berges de la Somme, au bas de la rue de l'Abreuvoir, va être réalisé en début d'année. En effet, lors d'une visite nous avons constaté une forte érosion de la berge et une partie de la canalisation d'assainissement pluvial était suspendue dans le vide.
- ✓ Le Conseil Municipal a décidé, suite au départ de l'association qui louait les locaux, la création de quatre logements dans la salle des Chanoines, deux au premier étage et deux dans le grenier. L'opération sera financée par un emprunt à taux bonifié et les loyers couvriront le remboursement de celui-ci. C'est l'architecte Pascal BRASSART qui a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre. Une opération similaire est envisagée dans l'ancien presbytère.
- ✓ Afin de faire face à l'augmentation de la demande de stationnement, une dizaine de places de stationnement a été créée le long du cimetière. Cela a nécessité l'extension de la zone en sens unique, qui débute désormais au niveau de l'allée du Château.
- ✓ Les locaux de la communauté de communes, rue du Marais, vont s'agrandir avec la création d'un local à archives, d'un bureau pour le chargé de mission urbanisme, l'aménagement de sanitaires pour les personnes à mobilité réduite et le transfert de la salle de réunions.



✓ Un projet de création de passerelles piétonnes et cyclables, permettant de relier le bas de la rue des Quatre Moulins à la base de loisir, est à l'étude par la Communauté de Communes. Cela permettrait d'améliorer la liaison avec la vélo-route de long de la Somme, la gare SNCF et surtout le parking communal. Les cars, comme d'autres véhicules, éviteraient ainsi de s'engager dans la rue de l'Abreuvoir pour accéder à la base de loisir.



✓ Les locaux de la Communauté de Communes, rue du Marais, vont s'agrandir avec la création d'un local à archives, d'un bureau pour le chargé de mission urbanisme, l'aménagement de sanitaires pour les personnes à mobilité réduite et le transfert de la salle de réunions.

✓ Enfin, la Loi Notre votée impose que les communautés de communes, qui n'atteignaient pas le seuil de 15000 habitants, soit regroupées. En ce qui nous concerne, après examen de plusieurs possibilités, la proposition de Mme la Préfète est un regroupement avec la communauté de communes du Val de Nièvre et Environs. Le Conseil Municipal, comme le Conseil Communautaire, a voté majoritairement pour cette fusion.

Nous pouvons comprendre la nécessité de se regrouper et mutualiser des services, même si à terme, de réelles économies restent à démontrer. Nous regrettons, toutefois, la brutalité et la précipitation dans l'application de cette loi. La fusion devra être effective au premier janvier 2017 et des délégués que vous avez élus, pour représenter notre commune au sein du Conseil Communautaire, ne pourront plus siéger du fait du nouveau calcul de répartition du nombre de sièges. C'est un manque total de respect du vote des électeurs, par ceux-là mêmes qui avaient imposé le fléchage des délégués communautaires sur les bulletins de vote. Tous les élus, avec lesquels nous avons discuté, s'accordent pour dire qu'une application lors du prochain renouvellement des conseils municipaux serait préférable.

Bonne année 2016.

A. DELVILLE

— Avril : le VI^e «Printemps de la collégiale» —

La 6^e Exposition de peintures et sculptures a obtenu un succès considérable. Cette réussite a été soulignée par les différents intervenants ; de 22 exposants la première année, on est en effet passé à 50 pour cette 6^e édition. Le vernissage de l'exposition était en outre l'occasion de procéder à l'inauguration des travaux de réfection de la toiture du chœur de la collégiale en présence de Monsieur Olivier Jardé, Conseiller départemental, de Madame Catherine Bénédini, conseillère départementale, de MM. Philippe François, président de la communauté des communes, Olivier Péron, délégué de la Fondation du patrimoine, Nicolas Jouy, prêtre de la paroisse.



José Herbet, maire de Picquigny et Philippe Bruneel, président de l'association « Les Amis de la Collégiale de Picquigny » avaient, ce jour-là, toutes raisons d'être satisfaits du travail accompli depuis la création de l'association, en février 2009. L'Abbé JOUY s'est félicité pour sa part que la séparation de l'Église et de l'État fût finalement une bonne chose dès lors qu'« en dépit de cette séparation, nous ne sommes pas opposés ».

Au nom de la Fondation du Patrimoine, M. PÉRON a remis à José HERBET et Philippe BRUNEEL une plaque commémorative, « un geste symbolique » a-t-il souligné tandis que Madame BÉNÉDINI, conseillère départementale, a insisté sur l'aspect partenariat qui a permis la réalisation des travaux à la Collégiale. Philippe FRANCOIS, Président de la Communauté de Communes a souligné que Picquigny était un exemple et que nous étions satisfaits de la belle réalisation et que la Com de Com avait apporté une aide au niveau matériel et humain. Il appartenait à Olivier JARDÉ de clôturer la liste des discours. Alors qu'il était encore député de la Somme, cet élu avait permis à notre commune d'obtenir une subvention inespérée de 50.000 euros pour les travaux.



Les visiteurs de l'exposition étaient invités à voter pour l'artiste dont ils avaient le plus aimé les œuvres. Le palmarès fut le suivant :

1er Michel STANNARD (Montigny-sur-Hallue)

2e Danielle PAUL-ROUSSEAU (Saisseval)

3e Bernard GUILAIN (Ligny-Thillois) non présent sur la photo.

4e Stéphanie LOYER (Fourdrinoy)



— La XX^e fête des géraniums —

Les 8, 9 et 10 mai, la fête des géraniums a revêtu un lustre particulier, puisque c'était la 20^e édition. Jean-Paul Plez s'était donc appliqué à donner à cette manifestation un caractère exceptionnel. C'est ainsi qu'à l'initiative de M. Crépin, représentant la maison des champagnes Mallet de Trelou-sur-Marne, une cuvée de champagne a été dédiée à la fête des géraniums avec 5 capsules différentes évoquant Picquigny, son château, ses étangs et, bien sûr, les géraniums ; de quoi ravir les placomusophiles !



2015 Patrice PADE

Mais le clou de la fête fut l'exposition et le défilé de voitures anciennes, parmi lesquelles de nombreuses deux chevaux, une Panhard Dyna X, plusieurs Peugeot 201, une Citroën B14 de 1928 et une 5HP Trèfle de 1925, de belles Américaines et des Anglaises mythiques....



2015 Patrice PADE



2015 Patrice PADE



Patrice PADE



2015 Patrice PADE

Photographies : Patrice PADE

— Accueil de loisirs de printemps et d'été —

43 enfants ont passé tout ou partie de leurs vacances de printemps au centre de loisirs. Ils étaient **109 cet été !**

L'équipe d'animation dirigée par Sabrina LORENZINI était composée de :

Élodie HUTIN (directrice adjointe) ; Éloïse DEVISSE, Aline ALLART, Guillaume BONTEMPS, Lucas BACQUET, Orlane ROGER-SENÉ, Pauline DERIVIERRE (stagiaire) et de quatre bénévoles : Laurie VERMEULEN, Matthis CUVILIER-VASSEUR, Marine LEGAGNEUR, Chloë HÉNIQUE-CATRY.



Les activités proposées :

Les Arts Martiaux (techniques de kung-fu et de taï-chi).
Le djembe, La zumba, l'équitation, des veillées, des grands jeux, des jeux de piste... Des rencontres avec le CAJ et avec le centre de Belloy-sur-Somme. Une fête et un spectacle de fin de centre.

Les activités extérieures et sorties :

Bibliothèque, randonnée en canoë, le rafting, l'accrobranche, le plan d'eau Ailly-sur-Noye avec pêche et golf, parc de jeu de Picquigny, cinéma à Amiens, piscine et parc du Coliseum, le camping à Saint Leu d'Esserent et bien sûr, le voyage à Paris avec visite du Zoo de Vincennes et de l'aquarium du Trocadéro.

Réalisations dans le cadre d'activités manuelles :

Vide poche en carton, pot à crayon en découpage, pêle-mêle, réalisation en perles de rocaïlle et en fimo, graphisme divers (encre, peinture, pastelle grasse,...), collier africain, tableau miroir, origami, maracas, tableau aborigène, dragon et vache en rouleau de papier WC, maquette d'un temple incas et d'un paysage australien, boîte à bijoux en carton, mandala, suspension asiatique...

Créations en papier mâché (utilisées durant le spectacle) :

le lion pour l'Afrique, un dragon pour l'Asie, un perroquet pour l'Amérique du sud.

Et chaque semaine, les animateurs utilisaient le classeur des recettes du monde afin de réaliser des nouveautés culinaires avec les enfants.

Fréquentation de l'accueil d'été :

1ère semaine : 57 ; 2ème semaine : 60 ; 3ème semaine : 78
4ème semaine : 66 ; 5ème semaine : 38.



— 14 juin, c'était la fête ! —

La fête locale de Picquigny avait lieu le 14 juin. La journée débuta par la traditionnelle réderie avec la présence de plusieurs dizaines de Rédeux venus non seulement de Picquigny mais aussi des communes avoisinantes. Dès l'aube, les exposants ont investi les rues du village et bien sûr la place du Général de Gaulle où chalands et badauds ont pu flâner en toute quiétude, la circulation des véhicules, étant interdite toute la journée. L'animation musicale était assurée le matin par l'Harmonie de Quesnoy-Molliens. Dès 14 heures, les batteries fanfares de Beauval, Dargnies avec ses Majorettes, les Harmonies de Saint-Sauveur et Quesnoy-Molliens défilèrent dans tout le village. Les Majorettes de Picquigny qui ont eu le mérite de reprendre leur activité, après les déboires connus l'an dernier, ont obtenu elles aussi un franc succès.



Serge, le Lama, nous a fait une visite impromptue !



— la course du 13 juillet —

Avec 289 partants, le record d'affluence a été pulvérisé lors de la 13e édition de la course du château fort remportée sans surprise et pour la sixième fois consécutive par Antoine Dubreucq. L'intérêt de cette course atypique résidait aussi dans son caractère festif et dans la difficulté de cette épreuve créée par Maurice Herlein en 1984, et qui, après une période d'interruption, renaquit sous la forme actuelle en 2003.



Pierre BOIDIN



Gilles PADÉ

Damien VIVOT



Grégory HAMIEZ



Isabelle MOURET



Florence VERDEGHEM



Pascal SOYEZ



Philippe QUINT



Anne DARRAS



Anne DELIENS (5061)
et Magali DUPONT



Jean-Michel DEVAUCHELLE



Maurice HERLEIN termine son parcours très entouré

Résultats des coureurs locaux :

Pierre	BOIDIN	V 1	21e	37'31"
Damien	VIVOT	Se.M	54e	41'38"
Gilles	PADÉ	V 2	55e	41'41"
Philippe	QUINT	V 2	118e	45'42"
Anne	DARRAS	Se.F	161e	48'53"
Jean-Michel	DEVAUCHELLE	V 2	190e	51'07"
Pascal	SOYEZ	V 2	192e	51'07"
Anne	DELIENS	Se.F	207e	53'17"
Grégory	HAMIEZ	V 1	216e	53'40"
Florence	VERDEGHEM	V 1	250e	57'31"
Isabelle	MOURET	V 2	281e	1h11'02"
Maurice	HERLEIN	V 5	282e	1h28'27"

— 14 juillet, le concours de pêche —



Trente-deux fines gaules dont cinq dames s'étaient donné rendez-vous dès l'aube à l'étang communal malgré une petite pluie fine qui a sévi toute la matinée.

Les résultats:

- 1er : Franck DUCROTOY : 243 points
- 2e : Michel DEMBLOQUE : 193 POINTS
- 3e : Joël CONCILLE : 90 points
- 4e : Aurélien DILLY : 77
- 5e : Martine BRUGNIEL : 76
- 6e : Émilien DILLY : 67
- 7e : Louis GEST : 53
- 8e : Gilbert PADÉ : 43
- 9e : Jean-Jacques DUMESNIL : 21
- 10e : Maryline DUMESNIL : 17

Le vainqueur des deux éditions précédentes, Philippe Bruneel, n'a pas réédité ses exploits Halieutiques et ne pourra donc conserver le magnifique trophée qu'une seconde victoire successive lui aurait attribué.

Chaque participant, quelles que furent ses prises remporta un filet garni.



Photos : Patrice PADÉ

— 14 juillet, repas champêtre —



Concours de pétanque, cochons grillés, jeux et bal musette ont, cette année encore, connu un franc succès avec près de cinq cents participants.



Photos : Patrice PADÉ

— Concours des maisons fleuries —

La remise des diplômes a eu lieu jeudi soir 1er octobre dans la salle des mariages en présence du maire et des membres du conseil municipal. Parmi les 28 lauréats, neuf maisons étaient primées pour la première fois. Le verre de l'amitié clôtura cette sympathique cérémonie.

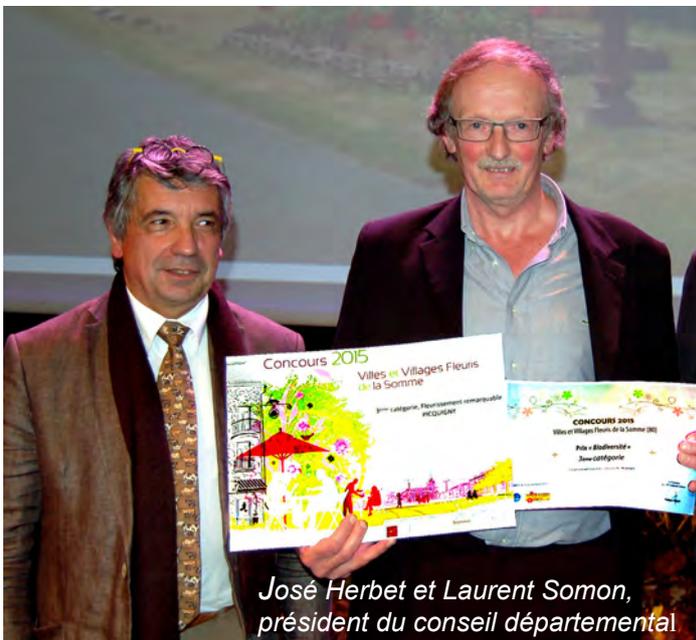


Lauréats 2015 :

Mme GONNAIS Thérèse	8 rue des Templiers
M.Mme CONCILLE Joël	26 CAMPING
M.Mme NIEWIADOMSKI-PADÉ	14 Place du Gal. de Gaulle
M.Mme NOBLESSE Christian	126 Place du Gal. de Gaulle
M.Mme PROBIN Jean-Claude	30 rue J.-J. Rousseaux
Mme RAUX Madeleine	48 Chemin de Halage
Mmes LEROY Patricia, Béatrice, Marie-Lise	60 rue Jean Choquet
M.Mme CRÉPIN Jacques	320 rue de la Chaussée
M.Mme CUVILLIER Patrick	74 rue Jean Choquet
M.Mme DEMBLOQUE Michel	28 CAMPING
M.Mme FRISCOURT Roger	13 rue de la Guinguette
M.Mme PADÉ Patrice	231 rue J.-J. Rousseaux
M.Mme ROGER Jacques	18 CAMPING
M.Mme DEHON Martine	56 CAMPING
M.Mme LENGLET Jean-Pierre	63 rue des Chanoines
Mme ERMENAUULT Janine	50 rue des Chanoines
Mme FAUCHOIS Martine	216 rue de Saint Pierre
M.Mme LOURDELLE Franck	38 rue de la Vigne
M.Mme OURDOUILLIE Christian	25 r. du traité de Picquigny
M.Mme DIEU Christian	36 r. du traité de Picquigny
M.Mme LEROY Christian	444 rue Jean Choquet
M.Mme ERMENAUULT David	58 Mail Louis XI
M.Mme VIVOT Jean-Paul	92 Mail Louis XI
M.Mme LEGAGNEUR Hervé	18 Allée du Château
M.Mme CORROYER Jean-Michel	35 Escalier Saint Jean
M.Mme PÉCOURT Joseph	112 rue du 60ème R.I.
M.Mme CARPENTIER Philippe	89 rue Au-Delà-du-Pont
M.Mme CARPENTIER Jacky	160 rue du 60ème R.I.

Concours départemental des villes et villages fleuris

D'autre part, jeudi 12 novembre, avait lieu, à Albert, le palmarès du concours départemental des villes et villages fleuris. Picquigny y a obtenu la première place dans la catégorie des communes de 1000 à 5000 habitants ainsi que



José Herbet et Laurent Somon,
président du conseil départemental

le prix de la «biodiversité» assorti du commentaire suivant de M. Franck BEAUVARLET, Président du jury départemental des Villes et Villages fleuris :

«Au nom du jury départemental, permettez-moi de vous féliciter pour votre implication dans l'embellissement du cadre de vie de notre département qui favorise également l'accueil des touristes séjournant chez nous. Votre engagement conforte notre labellisation « Département fleuri .

À ce titre, nous avons le plaisir de vous annoncer que votre commune a été sélectionnée pour le passage du jury régional en 2016 et ce en vue d'obtenir une première fleur.»

[NDLR : Pour peu, élections régionales aidant, que le jury régional ne soit pas le même que la dernière fois et pour peu aussi que la nouvelle région maintienne le concours des villages fleuris, Picquigny a toutes ses chances en 2016.]

J.P.Pierre

15 août, 250 personnes à la messe en plein air



Le temps incertain n'avait aucunement rebuté les nombreux fidèles venus de Picquigny et des environs assister à la traditionnelle Messe en plein air célébrée par l'Abbé Nicolas JOUY, curé de la paroisse du Gard, si bien que le parking de la Grotte de Picquigny avait fait quasiment le plein.

Avec simplicité, l'Abbé Jouy a délivré de nombreux messages qui auraient pu être approuvés par des militants de droite mais aussi de gauche.

Le prêtre a aussi rendu hommage au Père POISSONNIER, décédé à la veille de ce 15 août à ... 102 ans et qui était le doyen du Diocèse d'Amiens.

Enfin, l'Abbé JOUY a tenu à féliciter et à remercier la municipalité de Picquigny qui a tout fait pour que cette messe se déroule dans les meilleures conditions. Une petite collation clôtura la cérémonie permettant un moment d'échange et de convivialité apprécié de tous.



L'abbé Jouy, que certains disent «inclassable», sait trouver les mots justes et délivrer un message rassembleur.

Commémoration très suivie le 11 novembre



Un cortège de deux cents personnes environ, emmené par les sapeurs-pompiers de Picquigny et la musique des «Échos» de Fourdrinoy est parti de la mairie, a gravi la cavée d'Airaines pour se rendre au cimetière britannique où une gerbe fut déposée. Les élèves du CM2 ont alors lu la lettre d'un soldat du front à ses parents.

Le cortège s'est rendu ensuite au monument aux morts pour observer une minute de silence avant d'écouter les discours lus par M. le maire et Mme Denise Humez.



Les enfants de l'école ont alors interprété la «Marseillaise» sous la direction de Mmes Maillard et Capel. Les participants se sont retrouvés ensuite salle de la rue des chanoines pour échanger autour du verre de l'amitié.

TÉLÉTHON 2015 : 1849 €

C'est sous un soleil radieux et une température idéale que, dans le cadre du Téléthon, le cross des Enfants de l'École de la Vigne s'est déroulé dans l'enceinte du groupe scolaire.

Parents et Grand-Parents sont venus soutenir les enfants, certains les ont encouragé le long du parcours tandis que d'autres n'ont pas hésité à les accompagner.

Comme chaque année, il nous faut remercier le Corps enseignants et le Running-club qui encadraient tout ce petit monde, n'oublions pas les parents et bien sûr les enfants qui se sont investis pour une si bonne cause. La somme de 288 € euros a été récoltée grâce à leur courage et leur tenacité. Après l'effort le réconfort, un goûter a été servi à tous les participants.

Le soir à la salle de la rue des chanoines 60 personnes ont partagé un couscous, le tout dans une ambiance plus que conviviale, une tombola a mis un terme à cette soirée, merci à CARREFOUR CONTACT et à Mme DILLY qui ont offerts des lots, n'oublions pas également les boulangeries HEBERT et la PICQUIGNOISE qui ont offert les tartes.

Le samedi matin devant la mairie, des représentants du club de la détente, de l'association paroissiale, des amis de la collégiale et des élus, ont proposé des enveloppes gagnantes et récolté des dons.

À noter qu'à l'occasion du loto organisé dans la salle rue d'Amour, le montant de la location de salle du vendredi a été reversé au Téléthon.

Merci encore à tous les bénévoles et Associations, aux généreux donateurs ; grâce à votre participation nous avons collecté 1849 euros, somme supérieure à celle de l'an dernier.

Rendez-vous l'année prochaine et bonnes fêtes de fin d'année à vous tous !

Lysiane CAPON



Maurice Herlein guide les petits coureurs de la maternelle.

les noces de diamant d'Arlette et Yvon Ranson



Après 60 ans de vie commune, Arlette Saintyves et Yvon Ranson se sont à nouveau dit oui devant José Herbet, maire de Picquigny en présence de leur famille et amis proches. La municipalité était représentée par Le maire, assisté de Mme Lysiane Capon, adjointe.

Arlette et Yvon ont eu trois garçons et cinq petits enfants. Leurs deux arrière-petits-enfants étaient présents à la cérémonie.

Nous souhaitons à ce couple toujours jeune de longues années de bonheur.

Au cœur du marais de Picquigny : La grande hutte

2002, la municipalité lance le projet de refaire entièrement la « Grande hutte », installée et aménagée par les employés communaux et les chasseurs, nous avons alors été invités à venir visiter le lieu. 13 ans se sont écoulés et nous n'étions jamais retournés voir l'évolution de celle-ci, l'aménagement des abords, la végétation repoussée.....

Une partie du conseil ne connaissant pas l'endroit nous avons demandé à y être invités, c'est donc le 12 Septembre sous un petit crachin picard que nous sommes arrivés aux abords de la hutte en suivant un petit chemin dallé au milieu des marais.

Quelques chasseurs dont le président de l'association nous y attendaient, c'est avec grand plaisir que nous avons fait le tour, découvrant le pied d'hutte, les roselières, les endroits stratégiques pour la chasse et l'intérieur douillet de la hutte. La pluie a cessé, l'endroit est superbe, bien entretenu, calme, seuls quelques cris de canards ou d'oies perturbent le silence. Cette très agréable visite s'est terminée par le verre de l'amitié et quelques friandises offertes par les chasseurs. Le conseil les remercie pour ce très chaleureux accueil.

Claire Roussel



Le Grand Étang vu du pas de tir



Revenons 13 ans en arrière : La nouvelle grande hutte, flottante, en acier galvanisé, venait d'être achevée par les ateliers Quin de la Chaussée-Tirancourt. Il s'est agi ensuite de la transporter et de la mettre en place sur son socle constitué de 12 mètres cubes de béton. (photos ci-dessous)



Arrivée du convoi exceptionnel au bord de l'étang



Mise à l'eau du bac ; heure de vérité : flottera-t-il ?

Retrouvez d'autres images de cette réalisation sur le site :

— Concert de Noël —

Comme le veut désormais la tradition, un concert de Noël était offert vendredi 18 décembre en la collégiale de Picquigny par la municipalité et l'association « les Amis de la Collégiale ». Concert inédit, car les 20 musiciens instrumentistes de l'Harmonie de Quesnoy-Molliens et les 36 choristes de l'ensemble de vocal « Chœur en fête » se produisaient ensemble pour la première fois. Chacune des formations offrit tour à tour à un public très chaleureux son répertoire consacré à la fête de la nativité. Puis, sans s'être vraiment donné le mot, et sans avoir jamais répété ensemble, musiciens et choristes improvisèrent un pêle-mêle de chants de Noël entraînant avec eux deux cents personnes, qui, entonnant en chœur les refrains des grands classiques parmi les chants de Noël, formèrent pour quelques instants magiques la plus grande chorale de la région... et la plus inattendue.



— Noël à l'école —

Déjà présents l'an dernier pour le spectacle de Noël à l'école, Frédéric Loth, artiste magicien et Raphaëlle Nicolas, conteuse incarnaient, cette année les personnages de la truculente « Madame Bertha » et d'Igor, alias « Balthazar le fabuleux » dans un spectacle où l'imagination vient au secours d'une réalité peu reluisante : en effet, comme beaucoup d'autres entreprises, victimes de la crise, le cirque a dû déposer son bilan, vendre ses animaux et licencier la plupart de ses artistes. Tous les spectacles sont annulés... à commencer par celui de l'école de Picquigny !...

Pourtant, pour ne pas trop décevoir la foule des enfants qui se pressent dans l'entrée de la salle polyvalente, La directrice du cirque en faillite parvient à convaincre le magicien de donner une ultime séance durant laquelle,

faute d'animaux, de clown et d'acrobates, on fait imaginer aux enfants, à l'aide de minuscules accessoires, ce que fut le spectacle de cirque du temps de sa splendeur. Le talent de conteuse de Madame Bertha et les tours de magie de Balthazar, parviennent à captiver petits et grand, au point que les accompagnateurs adultes se prirent parfois au jeu.



— Le père Noël à l'école —



Cette année encore, le Père Noël était fidèle au rendez-vous. Malgré un emploi du temps très chargé, Il est passé dans toutes les classes pour distribuer des friandises aux écoliers, prenant le temps de poser avec eux pour une photo souvenir.

— Ils sont maintenant au collège —



Florian BRÉZIN, Shanon BRÉZIN, Océane CARPENTIER, Brian CAZIN, Rémi COMPAGNIE, Quentin COTTINET, Nicolas DAULT, Lou DELÉPINE-NOIRET, Élise DELIENS, Maiwenn DUCLOS, Éva DUQUEF, Alann FLAMANT, Tiffany FORESTIER, Anaïs GARDY, Baptiste HÉNIQUE, Chloé JOSEPH, Jérémy MARTIN, Naël MONCHAUX, Théo VASQUES DA COSTA sont désormais en 6ème.

Tous ont reçu compas, dictionnaire ou calculette en guise de viatique, mais nul doute que le cadeau le plus précieux qui leur permettra d'engager leurs études secondaires dans les meilleures conditions, c'est l'excellent enseignement dont ils ont bénéficié à l'école de Picquigny.

Les élèves ont planté des pommiers

Les enfants de l'école ont planté huit pommiers et 2 poiriers "Williams" et "Général Leclerc" sur le terrain situé derrière l'école.

Cet espace demeuré jusqu'à présent sans emploi sera sécurisé par une clôture en bordure de la falaise et deviendra un espace dédié à la détente et au jardinage, à l'usage des écoliers et de leurs professeurs.



Un grand merci à Guy Capon pour son aide et ses précieux conseils lors des plantations !

Le réchauffement climatique aidant, il est aussi envisagé d'installer quelques cepes de vigne qui donneront une justification à la dénomination de l'établissement scolaire...

— L'accueil périscolaire et de loisirs —

L'accueil périscolaire est en constante augmentation, nous sommes passés d'une moyenne de 70 enfants présents l'année précédente à 80 cette année.

Le périscolaire se perfectionne et cherche constamment à améliorer la qualité de son fonctionnement et nous constatons que de nombreux enfants inscrits au périscolaire demandent à leur parents de venir les récupérer à 17h30 afin qu'ils profitent jusqu'au bout des activités.



Chaque jour de fonctionnement, le périscolaire propose des activités variées afin de répondre au mieux aux attentes des enfants. Nous mettons en place des jeux collectifs, des ateliers de bricolage et créatif, des ateliers culinaires et des temps d'initiation au maquillage. Comme chaque année, les activités s'articulent autour de thématiques tels que « la vie marine et sous marine » (au premier trimestre) ou « l'espace » (au deuxième trimestre).

Pour marquer les fêtes de fin d'année, nous avons organisé une projection suivie d'un goûter (chocolat chaud et brioche) en invitant les enfants comme leurs parents.





De plus nous avons organisé un grand jeu avec les primaires et en coopération avec la bibliothèque de Picquigny, les maternelles ont pu profiter de contes et chants de Noël avec Valérie et Lætitia.



Nous faisons toujours appel à des intervenants comme le ballon au poing et l'équitation. Cette année, nous avons aussi recruté une animatrice de «chant et comédie musicale» (pour toute l'année) et un animateur « expériences scientifiques » (au 1er trimestre). L'étude surveillée a débuté fin novembre.

Afin d'apporter de la nouveauté tout en faisant appel à des animateurs diplômés, deux nouvelles recrues feront leur rentrée en janvier 2016 dans le groupe des maternelles. Élodie Hutin et Ophélie Bednarz seront présentes jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'ALSH des mercredis

le nombre de présence des mercredis reste constant, 14 enfants en moyenne.

Cette année une augmentation du nombre de maternelles nous a amenés à repenser notre organisation afin d'adapter au mieux l'accueil des différents groupes d'âges. Les enfants participent aux activités manuelles et sportives. Des coins permanents ont été ajustés afin que les grands comme les petits puissent jouer de façon autonome (ex : un coin voiture, dînette et bibliothèque pour les petits et un coin Léo , billard et baby foot pour les plus grands).

Sabrina Lorenzini



Homage :

Jean Hervy, ancien maire de Picquigny de 1977 à 1989



Environ un an après Romain ZUREK qu'il avait précédé dans la lignée des maires de Picquigny, Jean HERVY s'en est allé au début du mois d'octobre.

Jean HERVY a exercé durant un peu moins de deux mandats cette responsabilité de premier magistrat de notre chef lieu de canton. Tout a démarré au début de l'année 1977.

À cette époque, Jean-Jacques ROUSSEUX qui a été maire de 1953 à 1977, soit quatre mandats, était malade et à vrai dire, il avait laissé les rênes de la mairie à Louis HÉDIN, son premier adjoint.



Ci-dessus, photos d'archives des deux mandats de Jean Hervy

En 1989 Jean HERVY se présentait pour un troisième mandat, mais il ne fut pas réélu et Romain ZUREK qui figurait dans la liste HERVY allait être élu maire et exercer à son tour durant deux mandats jusqu'en 2001. Même si ces deux hommes n'ont plus été sur la même longueur d'ondes par la suite, pour les avoir bien connus, nous savons qu'ils ont fait le maximum pour servir les intérêts de notre beau village.

Lionel HERBET.

Dans Picquigny, à l'initiative de Gaby LEGUENNE, une liste d'opposition se dessinait. Cette liste se formait et elle partait en mars à la conquête de la municipalité. Sans trop d'espoir, il faut l'avouer et ce sont les intéressés eux mêmes qui devaient le confier plus tard.

En mars 1977, ce fut un vrai raz de marée.

La liste de l'opposition à celle de Jean-Jacques ROUSSEUX raflait quasiment tous les postes. À l'issue du premier tour, Picquigny basculait complètement et huit jours plus tard, le triomphe, car c'en était un, devenait total.

Jean-Jacques ROUSSEUX injustement brocardé par une partie des nouveaux élus, quittait la vie politique. Il n'était évidemment pas le seul puisque tous ceux qui se trouvaient à ses côtés, avaient été également balayés. La première surprise passée, il fallait se mettre au travail et c'est Christian DUFOUR qui devenait le nouveau maire. Il ne devait exercer ses fonctions que quelques mois seulement avant d'abandonner son poste.

Jean HERVY devenait le nouveau maire de Picquigny. Un maire qui a appris sur le tas car il n'était pas du tout préparé pour ce genre de travail. Mais l'histoire retiendra qu'en définitive, Jean HERVY a été un bon maire.

À son actif, on note la construction d'un deuxième lotissement et du camping municipal. Sans oublier un jour la réception de Jacques CHIRAC maire de Paris et qui fit un discours remarquable sur Picquigny et son histoire.



En 1978, Jean Hervy reçoit Jacques Chirac, en visite à Picquigny



— AMICALE des DONNEURS de SANG —

2015 a été une belle année pour l'Amicale. En effet, 12 nouveaux Dons ont été enregistrés. Nous avons reçu, aussi, des Donneurs qui sont venus rejoindre la Grande Famille que sont les Donneurs de Sang de Picquigny & Environs.

Monsieur Jean-Louis Chirault a été récompensé pour ses 25 années de service comme Porte-Drapeau. La présidente lui a remis les diplôme et insigne au Monument aux Morts une fois la cérémonie du 8 mai terminée.

Dates des collectes pour 2016, Salle des Fêtes, de 14 H.30 à 18 H.30 :

les **vendredis 11mars - 20 Mai - 15 Juillet - 30 Septembre - 16 Décembre.**

Ce qui fait 5 collectes au lieu de 4 les années passées. Un Don de Sang aura lieu en juillet. Ce sera la première fois que l'Amicale recevra en période de vacances. Picquigny étant un village touristique, il est fort probable que la collecte ait la visite de vacanciers soit de passage soit venant du Camping. En ces temps difficiles, les besoins de Sang se faisant de plus en plus sentir, il est nécessaire de faire don du précieux liquide qu'est le Sang qui permettra de sauver beaucoup de vie ...

Un grand merci aux donateurs qui ont accepté le calendrier 2016 et qui ont reçu très amicalement les bénévoles qui se dévouent pour l'Amicale (ce qui n'est pas évident, chacun ayant ses propres occupations).

Les Membres de l'Amicale présentent à toutes et à tous leurs vœux les meilleurs au seuil de cette année nouvelle.

le Bureau.

— Association culturelle de Picquigny —

SAISON 2015/2016

Les cours d'expression corporelle ont repris depuis mi-septembre.

Cette année, la saison démarre avec très peu d'élèves :

- 8 enfants en gym.
- 9 enfants en danse (25 à 40 les autres années)

Nous vous rappelons que les cours ont lieu tous les MERCREDIS à la salle des fêtes, Rue de l'Amour (comme toutes nos manifestations) :

- **SECTION GYM DE 14H à 15H**
- **SECTION DANSE DE 15H à 16H**

Les enfants peuvent cumuler les deux cours avec des tarifs préférentiels qui peuvent être réglés en 3 ou 4 fois. Nous espérons que d'autres élèves viendront grossir nos effectifs en 2016 pour un spectacle qui aura lieu le

VENDREDI 10 JUIN à 20H30.

Afin d'étoffer notre spectacle, nous sommes à la recherche de divers talents qui pourraient se faire connaître en se produisant sur scène entre les danses des enfants (cirque, musique, magie)

Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter avant les vacances de Février afin que nous établissions notre programme.

Nous en profitons pour remercier la mairie, les commerçants, les habitants et les bénévoles qui contribuent au bon déroulement de celui-ci.

Nous remercions également toutes les personnes qui participent à nos repas.

Nos soirées de St Valentin et d'Halloween se sont très bien déroulées dans une bonne ambiance et une très bonne convivialité; Merci également à Arianne et Jacky COUDER pour leur investissement et leur courage à continuer malgré certaines circonstances.

Nous vous indiquons les prochaines dates de nos repas:

- **ST VALENTIN aura lieu le 27 février 2016**
- **HALLOWEEN aura lieu le 5 Novembre 2016**

Pour toutes informations vous pouvez nous joindre:

- **ARIANNE au 06.71.77.53.74 (le matin ou en soirée)**
- **FLORENCE au 03.22.51.49.33 (le soir après 18h)**

Pour finir, nous vous souhaitons d'agréables fêtes et une bonne et heureuse année 2016 avec une pensée particulière pour les victimes et leur familles des attentats du 13 novembre dernier.

Les membres de l'association

— PICQUIGNY PÉTANQUE —



Ci-contre à gauche,
les membres du bureau :

de gauche à droite :

- Lucien COCAGNE
- Gérard BENOIT
- Christophe SAINT-SOLIEUX
- Gérald BRÉZIN
- Thierry ROUFFE

C'est une saison qui s'achève et son bilan reste toujours positif : avec un nombre de licenciés constant et une camaraderie certaine, «Picquigny Pétanque» est un club en bonne santé.

Chaque printemps annonce le début de la saison de pétanque et le club organise tous les mois un concours sur différents terrains municipaux ... joueurs et visiteurs prennent plaisir à se retrouver pendant ces compétitions.

Pas de perdant, chacun repart avec une récompense : tel était le souhait du regretté président fondateur, André Décavé et nous continuons à perpétuer la tradition !

Cette année, le club s'est offert un nouveau revêtement sur un des deux terrains du boulodrome André Décavé.

Un grand remerciement aux personnes licenciées ou non qui ont décaissé le terrain, fait la mise à niveau avant l'acheminement en camion par les employés municipaux du dit revêtement. Plus de 10 tonnes déversées et étalées à la main par ces volontaires puis compressées à l'aide d'un rouleau compacteur thermique par M. Delory et son petit-fils François.

Salutations à M. et Mme Defoulloy pour leur accueil au camping de l'Abîme,

Remerciements également à la municipalité et aux commerçants qui répondent présent à chaque fois que nous les sollicitons sur le plan matériel et pour l'attribution de divers lots ou bons d'achat.

Les dates de concours pour la saison 2016 apparaissent sur le calendrier des manifestations du bulletin municipal.

Pour ma part, je vous invite à l'assemblée générale qui aura lieu le 25 mars 2016, salle des mariages de la mairie.

En vous souhaitant à toutes et à tous une excellente nouvelle année.

Le président, BRÉZIN Gérald

Dates de nos tournois de pétanque 2016 :

- 2 avril, au boulodrome,
- 21 mai, place de la gare,
- 2 juillet, place de la gare, semi-nocturne,
- 14 juillet, organisé par la mairie,
- 6 août (lieu à déterminer),
- 10 septembre, place de la gare,
- 8 octobre, au boulodrome André Décavé.

Notre **assemblée générale** se tiendra le
vendredi **25 mars** à 18 heures



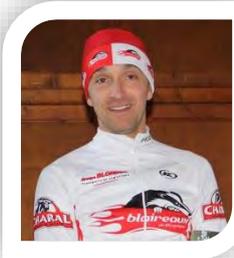
Patrice PADE 14 07 2015



Bonjour à tous,

La Tanière est heureuse de vous présenter le bilan de sa saison 2015

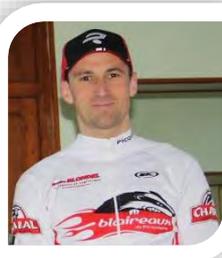
Résultats Sportifs 37 Victoires



Christophe Hérisset

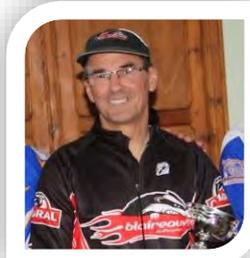
9 Victoires

Chp Départemental et Régional
VTT et Cyclo-cross
2ème au National VTT et Cyclocross



Teddy Tellier

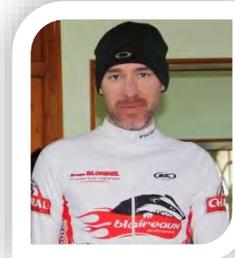
1 Victoire



Jack Tellier

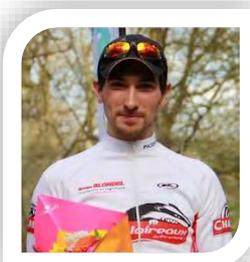
12 Victoires

Chp Départemental et
Régional VTT et Cyclo-cross



Mathieu Belguise

3 Victoires



Rodolphe Gosset

7 Victoires

. Chp Somme et Régional VTT



Anne Sophie Coquelle

1 Victoire

Chp Somme Cyclo-cross



Marc Ramponneau

2 Victoires

Chp Somme Cyclo-cross



Charles Lugat

2 Victoires

Bilan de nos Organisations



Compétition VTT

Comptant pour le Challenge 80
150 Participants



Endurance VTT

Une Innovation
Dans le nord de la France
200 Participants



Randonnées VTT et Pédestre

Ouverte à Tous
250 Participants

Nos Organisations 2016

1. Le 10 Avril Championnat départemental Ufolep VTT en Forêt de Creuse
2. Les 4/5 Juin les 12heures VTT des Blaireaux à la Ferme d'antan de Creuse
3. Le 4 Septembre Randonnées VTT et Pédestre « La Grande Vallée » à Picquigny

LA TANIÈRE VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2016

Retrouvez tous les reportages et infos sur www.blaireaux.org



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Comité cantonal de Picquigny

CCP LILLE 3024 70 S

Le comité Cantonal du Souvenir Français est présidé par Jean -Marc DOLLÉ aidé en cela par 1 vice président :M. Jean Pierre DELORY de Picquigny, le trésorier est M. Gérard LEFEBVRE de Vignacourt. Les autres membres du Comité sont M. Emmanuel DUPONT porte Drapeau d'Ailly sur Somme, Mrs Stéphane et Pascal BRUNET de Picquigny, Mr Eugène DUCROQ de Vignacourt.

Notre comité s'attache aussi à être présent dans la plupart des cérémonies du 8 Mai ou 11 Novembre des communes qui nous soutiennent. C'est pourquoi il est important pour nous d'avoir des délégués dans plusieurs communes, ils nous aident lors des dépôts de Gerbes : à Breilly M. Philippe PECQUET, à Dreuil les Amiens M. Pierre LEFEBVRE, à Belloy sur Somme M. Ghislain GIRAUD, à la Chaussée Tirancourt M. Philippe FRANCOIS, à Picquigny M. José HERBET. Nous ne pouvons pas hélas être présent sur chaque manifestation faute de membres disponibles. Il faut signaler que la plupart des membres de notre comité sont encore en activité et pour certains assez loin de leur lieu de résidence !

Nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles pour nous aider dans nos actions et surtout pour les dépôts de gerbes.

D'autre part si des personnes souhaitent nous rejoindre pour être porte drapeaux qu'ils n'hésitent pas à nous contacter. (2 drapeaux sont en sommeil faute de porteurs).

Notre comité compte à ce jour 125 adhérents et parmi ces adhérents 8 membres bénévoles qui se dévouent sans compter pour faire connaître le Souvenir Français, visiter chaque adhérent, participer aux quêtes du Week-end du 1^{er} Novembre ou encore participer aux cérémonies.

Dans notre canton, nous avons déjà pu rénover plusieurs tombes à La Chaussée-Tirancourt, à Ailly sur Somme, à Breilly, nous avons participé au financement d'une stèle à Condé-Folie, à la réfection du monument au mort de Picquigny, actuellement nous en rénovons 5 tombes à Dreuil Les Amiens.

Dès que nous aurons un peu plus de temps nous allons créer un espace internet pour montrer le travail de notre comité.

Tout ceci n'est possible que grâce à la cotisation de nos adhérents, aux quêtes du 1^{er} Novembre et l'aide financière de 10 communes du Canton : Ailly sur Somme, Breilly, Condé-Folie, Dreuil, Ferrières, Flixecourt, La Chaussée-Tirancourt, Picquigny, Vignacourt et depuis cette année Yzeux. Plusieurs communes ont aussi un square ou une rue du « Souvenir Français ».

Le Souvenir Français est une association Patriotique distincte des associations d'anciens combattants, il est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer en toute indépendance politique ou confessionnelle, à la sauvegarde du souvenir de nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Le Souvenir Français est présent dans les 98 départements de France et d'outre mer, mais également dans 68 pays dans le monde. Le Souvenir Français a pour vocation de maintenir la Mémoire de tous ceux qui combattants de la Liberté et du Droit sont morts pour la France ou l'on bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers. Sur le département plusieurs actions pour les écoles primaires et les collèges sont réalisés chaque année pour maintenir le devoir de mémoire.

Le Souvenir Français accueille toute personne désireuse de consacrer un peu de temps au devoir de mémoire, alors si cela vous intéresse n'hésitez pas à nous rejoindre, le devoir de mémoire est et doit rester une chose importante pour ne pas oublier ce qu'ont vécu nos aïeux.

Après 24 ans au souvenir Français je quitte la présidence cette année, c'est pourquoi nous recherchons des bénévoles pour continuer le travail.

Le Président Cantonal du Souvenir Français démissionnaire

Jean-Marc DOLLÉ
188, rue de la Chaussée-Tirancourt
80310 Picquigny
03.22.51.40.19
Jean-marc.dolle@laposte.net



Club de canoë-kayak Picquigny Vieille Somme



Le creux de la vague !

Voilà comment nous pouvons résumer cette saison. En rapport avec notre sport, c'est en effet la définition qui caractérise le mieux le bilan de cette année.

Cette année a été marquée par la mise en place du projet de nouvelle base. En effet, sous l'impulsion du service des sports du conseil général de la Somme, celui-ci est enfin devenu un objectif essentiel pour la communauté de commune ouest Amiens. Comme chacun sait, le précédent projet qui devait englober à la fois le bassin d'eau vive, les bâtiments, et les espaces verts, était devenu beaucoup trop lourd pour les finances de la CCOA de l'époque. Ce nouveau projet, beaucoup plus sobre, permettra de mutualiser des outils et des moyens communs entre le CAJ, le CDCK 80, et notre club.



Il ne faudra surtout pas oublier dans un avenir proche, de se pencher sérieusement sur ce qui fait l'attraction du site, et ce qui était à l'origine du projet, à savoir le bassin en lui-même. En effet, année après année, il souffre lui aussi de l'usure du temps et de l'eau. Les berges s'érodent, l'île disparaît peu à peu, et bientôt, si rien n'est fait, les maisons des riverains serviront de remblais en contre-bas. Il est grand temps de reconsidérer ce dossier, qui est et restera, incontournable avant qu'il ne soit trop tard. Restons vigilants !

Certainement du fait des travaux, le nombre de licenciés et notamment celui des jeunes est en forte baisse cette année car nous passons de 11 à 4 jeunes, ce qui représente une fois de plus une perte de près des deux tiers de nos effectifs. J'essaie de me rassurer en regardant dans les autres clubs qui subissent ces mêmes désagréments, mais l'avenir est inquiétant.



Avec l'indisponibilité de Maximilien, blessé cette année, la section Handi-sport, sur le plan de la compétition, est quelque peu restée en sommeil, mais les actions et sorties sont toujours au programme.

Avec l'indisponibilité de Maximilien, blessé cette année, la section Handi-sport, sur le plan de la compétition, est quelque peu restée en sommeil, mais les actions et sorties sont toujours au programme.

Cette année encore, beaucoup d'événements, de sorties, de compétitions, d'animations sont venues jaloner le cours de la saison, et je voudrais souligner le dynamisme de chacun des bénévoles, la participation de la commune de Picquigny et vous en remercier chaleureusement.

Il n'y a pas que des sujets d'inquiétude :

En effet, nous connaissons bien les creux de vagues dans notre sport, et c'est même le fondement de notre discipline, car, par expérience nous savons tous que la vague suivante et proche, et quelle nous portera et nous poussera encore plus loin.

Trois grands rendez-vous cette année :

- Inauguration de la base.
- Sélectif championnat de France N3 Slalom les 23 et 24 avril 2016.
- Sélectif Championnat de France de descente sprint les 25 et 26 septembre.

Nous rappelons que le club est ouvert tous les mardis de 18h00 à 20h00 (d'avril à octobre) ainsi que tous les samedis après-midi de 14h00 à 17h00.

Durant tout l'hiver, des séances en piscine ont lieu tous les vendredis soir.

La cotisation annuelle (de janvier à fin décembre) n'est que de 65 €, et dégressive en fonction du nombre d'adhérents de la même famille. Celle-ci comprend, le prêt du matériel, les leçons, l'encadrement et la majorité des sorties.

Tout au long de l'année, les activités sont variées : eau-vive, eau-calme, mer, descente de rivières, stages, formations, esquimautage en piscine, randonnées, compétitions, etc.....

Le canoë et le kayak offrent à eux seuls, une multitude de possibilités d'évasion, d'émotions et de plaisirs intenses, que vous ne retrouverez nulle part ailleurs ! La seule condition pour la pratique de ce sport, est de savoir nager 25 mètres et de pouvoir s'immerger complètement.





— Judo-club de Picquigny —

Tout d'abord, bienvenue à tous les nouveaux qui sont venus s'inscrire au Judo Club de Picquigny.

Cette année, les compétitions ont repris après une courte pause. Nos jeunes se sont illustrés :

- Corentin à Ailly sur Somme
- Gaëtan et Périne à Poix de Picardie
- Jeanne, Valentine et Romane à Chépy, Abbeville et Poix de Picardie
- Thomas « 1 » à Chépy
- Thomas « 2 » à Abbeville.

Et comme les bonnes nouvelles n'arrivent jamais seules, un grand bravo pour notre professeur, notre pilier, Mickaël Amet qui a obtenu plusieurs diplômes dont deux d'Etat Supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (performance sportive et directeur de structure). Vincent Contant pour le diplôme fédéral d'animateur suppléant et qui continue à suivre son parcours de formation puisqu'il vient de rentrer en cursus de Certificat de qualification professionnelle option arts martiaux.

L'assemblée Générale s'est tenue le 26 Novembre 2015 à la salle des fêtes, rue d'amour. Après la présentation des différents rapports (moral, financier et prévisionnel) Olivier Desmons a intégré le comité du club à l'unanimité.

Pour finir, tous les membres du Judo Club se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2016 ! Et n'oubliez pas... le Judo vous aide à rester en forme, alors venez tester, c'est gratuit.

Les cours ont lieu :

- Le mardi soir :
 - les 4/6 ans de 18h00 à 18h45
 - Les 6/9 ans de 18h45 à 19h45
 - Les adolescents et les adultes de 19h45 à 21 h 00
- Le jeudi soir :
 - les 6/9 ans de 18h00 à 19h00
 - Les adolescents et adultes de 19h00 à 20h30 (Jujitsu)

Pour tout renseignement, contactez Mickaël au 06 28 81 46 50

Ou

mickael.amet@free.fr

— Danse rock et latino —



Chaque lundi soir Claire et Thierry animent deux cours successifs à la salle polyvalente. L'ambiance est des plus sympathiques Au programme, le rock, bien sûr, mais aussi le chacha, la bachata, la salsa...

Cours débutants lundi de 19h30 à 20h30
Cours 2ème année lundi de 20h30 à 21h45

Renseignements auprès de
Claire Millérioux 06 48 48 53 92
ou les lundis soirs (hors vacances scolaires)



— Les amis de la Collégiale —

2015, 7^e année de l'association, a été une année fort riche en événements avec la fin des travaux de restauration de la toiture du chœur et la venue de l'orchestre de Picardie.

Travaux réalisés en 2015 :

Les travaux de restauration de la toiture du chœur sont terminés. L'inauguration a eu lieu le 24 avril dernier. Plus de 200 personnes étaient présentes, chacun garde le souvenir de cette soirée. Le maître d'œuvre en est la commune de Picquigny, et nous lui sommes très reconnaissants d'avoir mené à bien ces travaux au financement desquels l'association, aidée de la Fondation du Patrimoine, a contribué à hauteur de 17%. Votre engagement de nous aider et vos participations financières directement ou par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine se sont concrétisés dans cette restauration, soyez en chaleureusement remerciés.

Manifestations organisées en 2015 :

- La sixième édition de l'exposition de peintures le « Printemps de la Collégiale » a réuni 48 exposants et plus de 650 visiteurs. Cette manifestation est devenue maintenant incontournable et constitue un temps fort de la vie culturelle de Picquigny .
- Le jeudi 25 juin, les voûtes de la Collégiale raisonnaient au son de l'orchestre de Picardie. Le pianiste prodige Kit Armstrong, les 40 musiciens dirigés par Arie Van Beek, ont enchanté les 250 auditeurs. Le

concert s'est poursuivi tard dans la douceur de cette nuit d'été autour de quelques bulles.

- La Collégiale a été ouverte, comme les années précédentes, tous les après-midi de juillet et août. Comme l'année dernière, plus de 600 visiteurs venus de près et de loin (2 des USA, 3 de Russie, 1 du Mexique..) ont été accueillis ; Le Courrier Picard, le site internet de Picquigny et l'Office de tourisme ont bien relayé ces visites en les informant régulièrement.

- Les journées du Patrimoine en septembre ont connu également un grand succès. Les ornements liturgiques conservés à la DRAC ont été exposés à titre exceptionnel dans la «salle du trésor». Des conteurs sont venus également animer les deux jours. A cette occasion, le journal l'Express a consacré un article aux églises de la Somme dont la Collégiale (voir sur le site « collégiale de Picquigny »)

- Un concert le 18 décembre : la chorale «Chœur en fête» et l'harmonie de Molliens Dreuil donnaient le traditionnel concert de Noël. La Collégiale a vibré à l'écoute des chants de Noël. Ce concert, quelques jours après les attentats de Paris a permis un temps de partage et de paix, comme nous y invite la fête de Noël.

Bilan financier

Cette année, un peu plus de 5 000 € ont été collectés au titre des cotisations et dons. Vous êtes 125 en 2015, contre 120 en 2014. Comme les années précédentes la totalité de ces sommes sera affectée à la Collégiale. Les bénéfices lors des différentes manifestations : la réderie, la vente de reproductions, ont permis de financer les frais généraux et de dégager un complément pour financer les



travaux à venir. L'association dispose en début 2016 d'un fonds de réserve de près de 22 500 € pour contribuer au financement des travaux futurs.

Actions en cours et projets :

- La toiture latérale nord de la nef a besoin d'être rénovée : la mousse envahit progressivement et les tuiles se fragilisent. La commune a demandé à l'architecte des monuments historiques de lui présenter le détail des travaux à réaliser.

- Des fuites d'eau dans la crypte sont importantes, il y a nécessité de revoir les trottoirs à l'entrée de la Collégiale, là aussi la commune a demandé à l'architecte d'y travailler. Nous avons à cœur, grâce au fonds de réserve, d'aider financièrement à la réalisation de ces travaux futurs.

- La 7^e édition de l'exposition de peintures « le Printemps de la Collégiale » se tiendra les 22, 23 et 24 avril 2016 à la Collégiale ; vernissage vendredi 22 avril 18 h. Vous y êtes tous invités. Cette année, les enfants de l'école participeront à l'exposition. La chapelle Saint-Sébastien leur sera réservée.

- L'harmonie saint Pierre et 60 musiciens donnera un concert à la collégiale le vendredi 3 juin . Une nouvelle grande soirée en perspective. Une billetterie sera mise en place.



Le chevet rénové de la collégiale (toiture et maçonnerie)

- Le 21 juin, le chœur « Multivoix » et ses 100 choristes animeront la fête de la musique à la Collégiale.

- Un autre concert est en projet en septembre dans le cadre des journées du patrimoine.

- La conférence sur le passé industriel de Picquigny prévue cet automne a été reportée début 2016.

- Les visites guidées de la Collégiale en été seront reconduites, ainsi que la participation aux journées du Patrimoine.

- Nous travaillons à l'édition d'un petit guide sur le traité de Picquigny, (540^e anniversaire le 29/08/2015) et à la signalétique, dans Picquigny, de cet événement historique qui mit un terme à la guerre de cent ans, et ce, sans une goutte de sang.

- Le projet de rosace n'est pas abandonné, mais la priorité du moment est l'entretien du la collatéral nord de la Nef.

- Les autres dossiers abordés lors de la création de l'association, ne sont pas abandonnés, ils évolueront en fonction de l'engagement de chacun et des possibilités.

Nous avons une pensée pour Joëlle Hamiez,

trésorière adjointe très investie dans l'association, décédée cet été. Continuez de nous soutenir en 2016 en renouvelant votre adhésion. Merci à l'avance.

Le site internet : <http://www.collegiale-picquigny.fr> est mis à jour très régulièrement. Continuez à le consulter

Nos prochains rendez vous :

- L'assemblée générale du vendredi 18 mars à 18 h à la mairie.
- Exposition de peintures, 22,23 et 24 avril (vernissage le 22 à 18 h)
- Le vendredi 3 juin 2016 : concert Harmonie Saint Pierre
- Le mardi 21 juin 2016 : concert gratuit « chœur Multivoix »

Le président, Philippe BRUNEEL

Les «Amis de la Collégiale» — Siège social : Hôtel de ville de Picquigny, 48 pl. du Général de Gaulle 80310 PICQUIGNY

Président : Philippe BRUNEEL, Vice-président : Jean-Luc BONTE, Secrétaire : Jean-Paul PIERRE, Trésorier : Patrice LENNE

Contact : Philippe BRUNEEL Tel. : 03 22 51 48 10 — courriel : anne.bruneel@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.collegiale-picquigny.fr>



Le centre équestre de Picquigny



Association des Écuries de Picquigny a encore eu une activité intense cette année...

La fête de Noël a eu lieu le dimanche 21 décembre 2014, jeux, présentation des activités par les cavaliers. Venue du Père Noël. Distribution de friandises, crêpes, vin chaud et chocolat chaud ont clôturé cette belle journée.

Le 12 avril 2015 a eu lieu un concours de saut d'obstacles.

La Fête du Centre Équestre s'est déroulée le Dimanche 07 Juin 2015, sous un soleil éclatant. Le public est venu nombreux assister aux différentes présentations CSO (concours de sauts d'obstacles), pony-games, carrousel, baptêmes à poney. Outre les parents, grands-parents et famille de nos petits ou grands cavaliers, nombreux sont les Picquinois venus se restaurer et admirer ce spectacle et nous tenons à les remercier à nouveau de leur visite.

Le jour de la fête locale, le Dimanche 14 juin, avec l'accord de la municipalité, nous avons proposé des baptêmes à poney le long du chemin du halage.

Grand succès aussi pour les poneys le jour de la fête de l'École de la Vigne le Dimanche 20 Juin.

Le 14 juillet, participation de notre association en binôme avec l'association des parents d'élèves lors du repas champêtre qui se déroulait au terrain de camping avec tenue de la restauration et de la buvette.

Ambiance sympathique et conviviale pour ce rassemblement républicain !

Nous tenons à nouveau à remercier la municipalité de nous avoir associé à la réussite de cette journée.

Accueil une fois par semaine des enfants de l'école de Picquigny dans le cadre des activités périscolaires organisées par la commune.

Cette année encore, 4 cavaliers du Centre Équestre ont participé au Championnat de France qui se déroulait à Lamotte-Beuvron (Département du Loir et Cher) en Juillet dernier.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite au centre équestre, nous avons encore la possibilité d'accueillir de nouveaux cavaliers(ères) pour pratiquer une activité saine en contact avec la nature et un animal d'exception.



Le Running club de Picquigny

Nous sommes un groupe de coureurs licenciés à la FFA, ce qui nous permet

de participer aux diverses courses notamment hors stade (10 km sur route, semi-marathons, marathons, 100 km, et courses-nature). Chaque dimanche, nous nous retrouvons sur la place de la Chaussée-Tirancourt pour une sortie de une heure à une heure trente.

Notre club organise deux compétitions chaque année : la course du château fort (avec la mairie de Picquigny) et le Trail des vidames, course nature de 22 km qui a lieu tous les 11 novembre.

Renseignements : Michel DENIS : 06 85 61 56 12

ou par courriel michel2nis2@wanadoo.fr



Départ du Trail des Vidames 11 novembre 2015





En 2015, le chœur comptait 43 adhérents, certains nous ont quitté, d'autres nous ont rejoint. Le chœur comptait 25 choristes à ses débuts en 2000, ce qui nous amène à dire que « Chœur en fête » se porte bien, avec un nombre d'adhérents stable depuis quelques années. Le chœur est équilibré entre les différents pupitres, surtout avec la présence des basses et des ténors qui forment un effectif correct (les hommes n'adhérant pas toujours facilement à ce type d'activité).

Le chœur a eu, cette année, une belle activité :

- Septembre 2014 : Concert à Bacouël.
- Octobre 2014 : concert à Cavillon au profit de l'association de sauvegarde de l'église.
- Octobre 2014 : concert à La Chaussée-Tirancourt.
- Décembre 2014 : concert de Noël à la collégiale de Picquigny.
- Mars 2015 : concert à Belloy-sur-Somme au profit de l'association du Docteur Micky (directeur de l'école du cirque qui œuvre auprès des enfants malades)
- Mars 2015 : concert à la maison de retraite de Picquigny au profit de l'association « les amis de Mathilde d'Yseult »
- Avril 2015 : concert à La Chaussée-Tirancourt où nous accueillons le chœur d'Airaines
- Mai 2015 : concert à Airaines : échange retour avec le chœur airainois.

«Chœur en fête» a également participé avec d'autres chœurs au concert organisé au profit du Mali, et une

grande partie des choristes a participé au concert de Multivoix qui a fêté cette année ses dix ans.

2014/2015 a été marqué par les échanges avec le chœur d'Airaines. Échanges appréciés mutuellement.

2015- 2016 promet d'être tout aussi riche en concerts. « Chœur en fête » a aussi la chance d'être sollicité avec d'autres chœurs de David Dubois, pour participer à de gros projets de concerts :

C'est ainsi que nous participerons, avec plus de 300 choristes et musiciens (dont l'harmonie Saint-Pierre), aux spectacles donnés avec la musique de la Légion Étrangère le mardi 05 juillet 2016 au Zénith d'Amiens et le jeudi 07 juillet 2016 au Zénith de Lille.

Ces spectacles intitulés «LEGION'S MEMORY» rendront hommage aux soldats-poètes disparus en 1916 sur les champs de bataille de la Somme.

Autre projet : «ABBEVILLE 2017» : avec l'Orchestre d'Harmonie d'Abbeville : celui-ci se déroulera durant un jour du mois de mai 2017. Il sera composé d'un spectacle au théâtre d'Abbeville avec des chansons françaises mais aussi des chansons pop/rock.

Composition du bureau :

Le président Joël Grosos avait averti, dès la reprise des répétitions en septembre, qu'il donnait sa démission, nous avons donc élu un nouveau président :

- Nouveau président : Patrick Cense
- Trésorière : Christiane Gardy
- Secrétaire : Rose-Noëlle Villuendas.

— Pause café — accompagnement scolaire —

Dès la rentrée scolaire l'équipe du Secours Catholique de Picquigny a repris ses activités avec la Pause-Café et l'Accompagnement Scolaire.

La Pause-Café est un temps d'accueil qui vise à rompre l'isolement, à créer des liens. C'est aussi un vrai lieu de vie et d'action.

Cette année de nouvelles activités ont vu le jour autour de la cuisine : 2 ateliers ont été initiés par les personnes accueillies avec la réalisation de tartes au citron et un concours de ficelles picardes.



En parallèle, l'**Accompagnement scolaire** a redémarré après les vacances de la Toussaint. Chaque enfant est pris en charge par un ou une bénévole à raison d'une heure par semaine dans les locaux de la Bibliothèque ou du Presbytère. Au-delà de la simple aide aux devoirs, les bénévoles encouragent l'élève et l'incitent à reprendre confiance. Des liens se tissent avec l'enfant et aussi avec sa famille.

L'équipe de bénévoles tient à remercier la mairie et la paroisse qui nous accueillent dans leurs locaux. Que l'année 2016 maintienne et renforce ces élans de Solidarité et de Fraternité.

Pour nous rejoindre pour la pause-café ou pour l'accompagnement scolaire de vos enfants vous pouvez appeler

Suzette Lebleu au : 06 26 24 56 63

— Club de la Détente —



Jeannine Benoit et son équipe peuvent se féliciter du succès grandissant de la formule thé dansant qu'ils ont instituée et dont les deux éditions se sont déroulées dans la salle polyvalente. C'est ainsi que mardi 27 octobre, quatre-vingt personnes y ont participé, «ce qui était presque inespéré pour un jour de semaine et par un temps aussi magnifique» se réjouissait la nouvelle présidente. Arnaud Guimard, et son célèbre accordéon sont bien entendu pour beaucoup dans la réussite de ces après-midi dansants, joyeux et conviviaux. Le prochain thé dansant est déjà prévu pour le 5 avril 2016, toujours avec Arnaud Guimard.

Les 20 adhérents du club de la détente se réunissent un mardi sur deux, de 14h30 à 18 heures, dans la salle de la rue des chanoines, pour pratiquer des jeux de société et partager quelques pâtisseries.

Ces réunions régulières ne sont pas les seules activités, puisque des repas sont organisés (trois durant l'année écoulée) ainsi que des « thés dansants ».

Un voyage est prévu le 17 mars 2016 à Maroilles. Pour y participer, il n'est pas nécessaire d'être adhérent au club. Vous pourrez contacter La présidente,

Mme Jeannine Benoit au 03 22 44 54 97.





A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E. Veuves d'anciens combattants

Nous sommes heureux d'accueillir les membres de l'ancienne section de La Chaussée-Tirancourt qui ont souhaité nous rejoindre pour ne former qu'une section. La section de Picquigny-La-Chaussée sera donc forte d'une quarantaine d'adhérents.

La section participe à toutes les cérémonies patriotiques : Fête de la victoire de 1945 les 8 Mai, les combats de la 13ème DI de Juin 1940, l'appel du Général De Gaulle, le 18 Juin, 11 Novembre l'armistice de 1918, l'hommage aux morts en A F N, le 5 Décembre. Nous participons aussi au Téléthon avec un don.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 25 Mars salle de la mairie en présence de M. le Maire et du Président Cantonal, Président de l'U N A C, M. Dechoz.

Le 3 Septembre dernier une délégation de Picquigny avec le drapeau s'est rendue à l'Arc de Triomphe pour la cérémonie de ranimation de la flamme.

Nous avons une pensée attristée envers nos membres décédés cette année, Pierre Tétard, porte-drapeau, Jean Holowaty C A T M et Henri Duhamel.

En 2016 nous participerons au financement d'un voyage qui permettra à deux classes du groupe scolaire de se rendre sur les plages du débarquement.

L'année 2016 verra se dérouler à Picquigny le Congrès Cantonal des Anciens Combattants.

Madame la Présidente remercie les habitants de Picquigny et La Chaussée pour le bon accueil qu'ils réservent aux quêteurs pour le bleuet de France ainsi que pour le calendrier des A C.

Les membres du bureau s'associent à leur Présidente pour souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2016.



— GYM-FORME, le nouveau —



Le départ en retraite de Mme Grare qui anima le club depuis sa création, en 1986, avait provoqué un certain désarroi. L'arrivée d'une jeune et talentueuse animatrice a redynamisé comme par magie une association en plein doute.

Ce miracle porte un joli prénom, Capucine et son dynamisme communicatif n'a d'égal que son charme et sa bonne humeur.

Rien de tel pour attirer des femmes de tous âges, non seulement de Picquigny mais aussi des villages avoisinants. La cadette a environ 16 ans et la plus âgée 80. C'est dire que tout le monde a sa place chaque lundi et mercredi entre 19 et 20 heures. Et aujourd'hui, avec plus de 70 licenciés, «*Il va falloir reculer les murs*» nous lance avec le sourire la trésorière de Gym-Form.

«*Je voulais que le club reste à Picquigny. Je ne voulais pas prendre ma voiture et aller ailleurs pour faire de la gym. Après le départ de Madame DUSAUSSOY, j'ai donc accepté de devenir la présidente*», confie Mme DÉCAVÉ, la nouvelle présidente. «*Notre objectif est celui d'entretenir le corps, pratiquer aussi des exercices de cardio, de Fitness et de zumba*», indique-t-elle.

Les séances, qui s'organisent selon un planning affiché, autour de différents thèmes, offrent, en effet, un éventail d'activités ayant de quoi satisfaire un large public. Au fait, les hommes sont-ils admis ? Oui, assurément, ils sont les bienvenus, mais, lors de nos visites, il n'y avait qu'un seul représentant du sexe «fort». Allez, Messieurs, il faut relever le défi !

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Léone DECAVÉ

Secrétaire : Nathalie MARCEAU

Trésorière : Céline DELPORTE

Le bureau de «l'Association Gym Forme» a été renouvelé le 1er juillet 2015 lors de l'assemblée générale. La publicité faite en septembre par la mairie et les flyers distribués dans les boîtes aux lettres à Picquigny et villages environnants a permis de passer le nombre d'adhérents de 22 en 2014 à 78 en 2015. La capacité d'accueil de la salle des fêtes rue d'Amour, mise à disposition gratuitement par la commune, est à son maximum. Avec l'arrivée de «Capucine» (future professeur d'Éducation Physique Sportive) l'an dernier en novembre, les cours ont changé d'atmosphère et touchent un public d'adhérents plus jeunes. Notre animatrice nous propose une grande variété d'exercices : Fitness, Zumba, Remise en Forme, Etirements, Gymnastique d'Entretien Adultes dans une ambiance musicale rythmée pendant une heure les lundis et mercredi de 19 heures à 20 heures.

La présidente, Léone Décavé

Horaires : lundis et mercredis de 19h00 à 20h Salle des fêtes, rue d'Amour

Cyclisme : C'est fini pour Samara UC et les Boucles

N'ayant plus de coureurs, quasiment plus de dirigeants et n'organisant plus de courses, le club Samara UC, créé voici plus d'un quart de siècle par Jean Claude BULANT, cesse son activité.

Didier CHOVAUX qui avait pris la suite après le décès de Jean Claude BULANT, a convaincu ses derniers fidèles. Samara UC disparaît de l'échiquier du cyclisme picard et même national.

Pourtant, dans le milieu, ni pleur ni regret. Samara UC n'est pas seul à jeter l'éponge. En France, d'autres clubs abandonnent parce que les critères d'organisation d'une course sont d'une exigence telle que les bénévoles ne s'y retrouvent plus.

C'est devenu d'autant plus compliqué que dans nos villages, au moment des courses, les organisateurs ne peuvent plus disposer du concours des Sapeurs Pompiers et encore moins des services de la gendarmerie.

Avec Samara UC, c'est aussi une belle épreuve qui disparaît : les Boucles du Canton de Picquigny qui furent dans le département, un véritable exemple en ce sens que d'autres cantons avaient adopté le modèle.

Cette course traversait les villages du canton de Picquigny.

Chaque année, on changeait les lieux du départ et de l'arrivée. Le financement était assuré par les communes elles mêmes qui payaient une cotisation en fonction du nombre d'habitants. À l'exception de Ferrières, toutes les communes ont accepté de soutenir Samara UC.

Le 13 septembre 1987 marque le début des Boucles. René Régnier eut l'idée d'inviter un grand champion, si possible vainqueur du Tour de France, à être le parrain de l'épreuve. Les plus grands sont ainsi venus aux Boucles, Lucien Aimar, Jean Stablinski, Bernard Thévenet, Luis Ocaña, Joop Zootemelk.

Parmi les principaux lauréats, Jean Claude Thillo, vainqueur à plusieurs reprises, Philippe Ermenault, qui s'était imposé dans un contre la montre, Jean Michel Monin, futur champion olympique et Stéphane Barthe ont inscrit leur nom au palmarès.

Samara UC a réuni des plus grands espoirs français dont Philippe Ermenault bien sûr et Eddy Seigneur qui par delà des carrières différentes, sont restés de grands amis ; sans oublier un autre enfant de Picquigny, Jean Claude Leclercq champion de France professionnel en 1985 et vainqueur de la Flèche Wallonne en 1987, licencié au Samara UC.

Les Boucles du Canton de Picquigny ouvraient d'habitude la saison cycliste au plan national. Elles laisseront un vide manifeste dans le calendrier.

Merci encore à tous ceux qui se sont dévoués, bénévolement, et ont contribué à la notoriété de ce club familial et qui ont contribué, à leur manière, au développement d'un cyclisme qui était encore à visage humain.

Lionel HERBET



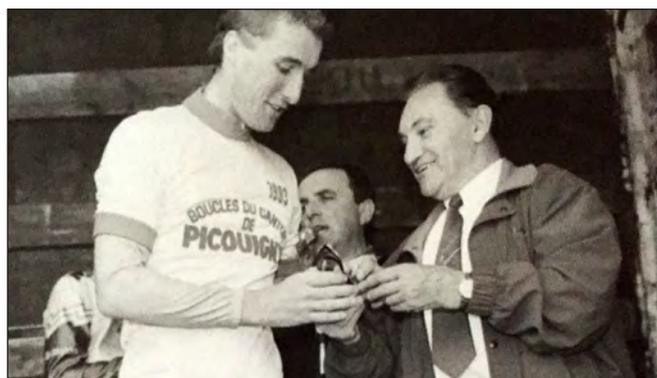
Vainqueur du Tour de France 1966, Lucien Aimar fut un parrain très disponible.



Lucien Van Impe, vainqueur du Tour de France 1976, bavarde avec l'ancien coureur picard Pierre Pardoën.



Joop Zootemelk vainqueur du Tour de France 1980 bavarde avec Pierre Jacot le «magicien d'Amiens», décédé voici peu.



Avant les Jeux d'Atlanta de 1996, Jean Michel Monin, alors inconnu avait remporté les Boucles. Il est félicité par l'ancien champion du monde Jean Stablinski.

une NOUVELLE ASSOCIATION au CHÂTEAU

Depuis avril 2015, le propriétaire a confié l'utilisation du site à l'association du château d'Eaucourt*. Une analyse des lieux et des rendez-vous avec les services des monuments historiques (DRAC) permettent de définir plusieurs campagnes de travaux et de reprendre en main des lieux abîmés récemment.

Travaux par entreprises :

- Porte du Gard : reprise de maçonnerie sur le haut du mur gauche après démontage des travaux réalisés en 2014 (nombreuses malfaçons dangereuses) Entreprise B. Maupin.
- Tour sud-ouest et mur ouest : Reprise de maçonnerie en grès à la base Entreprise TPI.
- LE REMPART EST, dont le parement c'était effondré en 2013, va faire l'objet de travaux suivis par M Brassart architecte du patrimoine.
- Devant la barbacane sud : La complexité de cette campagne de travaux réside dans la gestion des eaux pluviales. Le pavement et les garde-corps vont être refaits. Une reprise de maçonnerie des murs latéraux et du passage clôturera ces travaux. La rue des rossignols retrouvera son esthétique.

Travaux par l'association :

Depuis avril, une équipe de bénévoles réalise chaque jeudi des travaux d'entretien du site. Le devant du château a été entretenu, la haie, abandonnée depuis plusieurs années et les herbes hautes ont été coupées. À l'intérieur les espaces herbeux sont entretenus et le pavillon Sévigné fait l'objet de soins attentifs avec notamment la mise en peinture de couleur grise de toutes les fenêtres selon les prescriptions des services des monuments historiques.

De nombreux petits travaux d'entretien du bâti seront réalisés d'ici l'été pour sécuriser le parcours de visite. Ils font actuellement l'objet d'une demande d'autorisation de travaux auprès des services de l'état (DRAC).

Les volontaires pour nous rejoindre peuvent se présenter auprès du responsable Damien Maupin les jeudis ou l'appeler au 06 81 84 04 67.

Travaux par la commune :

Les talus de la rue des rossignols, propriété de la commune viennent d'être dégagés. Un travail remarquable des employés communaux. L'association remercie le maire et son conseil d'abonder dans la mise en valeur des abords du château.

OUVERTURE AU PUBLIC

Restaurer un monument sans le faire visiter serait une aberration. L'association travaille à plusieurs scénarii de visite avec le projet d'ouvrir dès l'été 2016 :

- Du samedi 9 juillet au dimanche 28 août : chaque après-midi un guide costumé emmènera les visiteurs pour un parcours d'une heure. Trois à quatre visites sont prévues par demi-journée. Le guide prendra un rôle en rapport avec les grands personnages historiques du château de Picquigny. Ces visites continueront peut-être les dimanches jusque mi-novembre.
- Vacances de la Toussaint et Halloween : Un autre type de visite s'envisage pour les vacances de la Toussaint avec des animations médiévales. Nous imaginons aussi ouvrir le château pour fêter Halloween avec frisson.

PORTE OUVERTE

Les bénévoles s'activant chaque jeudi sur le site organiseront au printemps une journée porte ouverte pour les habitants de Picquigny et des environs.



Les bénévoles aménagent les abords du château.



Vous voulez suivre l'actualité du château de Picquigny, rendez-vous régulièrement sur le SITE INTERNET OFFICIEL : www.chateau-picquigny.com

*Association du château d'Eaucourt. Création en 1983. Agréments : Jeunesse et sports – Education Nationale – Reconnue d'intérêt général (dons déductibles des impôts). Primé : Concours régional des chantiers de bénévoles – « coup de cœur » au Salon de la reconstitution historique. 10 salariés. 19500 visiteurs en 2015.

www.chateau-eaucourt.com

tel : 03 22 2705 32

contact@chateau-eaucourt.com

— Le corps des sapeurs-pompiers —



Voilà une année charnière qui s'est écoulée depuis la départementalisation. Pour rappel la départementalisation de notre centre de secours a pris place en juin de l'année dernière. Ce qui a étendu notre secteur d'intervention à sept communes alentours (Breilly, la Chaussée-Tirancourt, Crouy-Saint-Pierre, Cavillon, Belloy sur Somme, Fourdrinoy et bien entendu Picquigny). De ce fait notre nombre d'interventions a tout simplement doublé. Et il en ressort malheureusement un constat au sein de l'équipe : notre effectif devient insuffisant. Départ à la retraite, déménagement, départ volontaire, autant de départs qui ne trouvent pas de remplaçant. Le volontariat sur lequel se base notre activité est contraignant. En effet la disponibilité demandée par agent est grande afin d'assurer ce secours de proximité qui reste essentiel. Cet engagement quotidien est pourtant valorisant et enrichissant au plus haut point, mais trouver la personne motivée acceptant les contraintes de l'exercice est rare. Malgré cela ces personnes existent encore et j'en profite pour souhaiter la bienvenue au Sapeur Frenoy Corentin qui est dans les formations et ne devrait pas tarder à rejoindre notre équipe très prochainement, suivi de Hamiez Céline qui devrait suivre courant 2016 ces formations lui permettant ainsi de connaître ses premières interventions. Bienvenue également au Sergent-Chef Neel Mathieu, pompier de profession qui vient donc renforcer nos rangs qui en ont grand besoin.

Année charnière également au sein de l'amicale, qui s'est vue réélire un tout nouveau bureau suite au départ de l'ancien trésorier. C'est unanimement que le Caporal Chef Vivot Damien fût élu Président de l'amicale. Son objectif étant de redynamiser celle-ci. Les amicalistes remercient d'ailleurs l'ensemble des commerçants et artisans de Picquigny ayant contribué à la réussite du calendrier 2016 et bien évidemment à vous, habitants de Picquigny, pour votre accueil toujours chaleureux lors de notre passage.

Je souhaiterais saluer et remercier l'ensemble du travail du sergent-chef Lequien Christophe et du sapeur Leroy Céline qui nous ont quitté pour aller vivre dans d'autres contrées. Inutile de dire que leur départ est une perte pour le centre et qu'ils seront toujours les bienvenus.

Pour terminer, je tiens à saluer également l'investissement de mes collègues qui font vivre ce petit mais ô combien précieux centre de secours de Picquigny. C'est tout naturellement que nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.

Sapeur 1ère classe LAGACHE Baptiste



Si vous souhaitez avoir des renseignements pour devenir Sapeur Pompier volontaire, contactez le caporal chef VIVOT au 06 85 18 23 13.

Quand les dirigeants sportifs se rencontrent



Notre village, même déchu de son rang de chef-lieu de canton, n'en conserve pas moins une attractivité importante sur les villages environnants, grâce en particulier, à sa vie associative, particulièrement riche dans le domaine des activités physiques et sportives : football, judo, canoë-kayak, cyclisme, course à pied, équitation, danse, expression corporelle, gymnastique, pétanque, et majorettes, sont pratiquées par environ 450 personnes réparties en 11 associations.

Le 10 décembre, les dirigeants de ces onze associations ont tous répondu présent à l'appel de Lionel Herbet, initiateur du projet, et de Jean-Paul Pierre.

Lionel HERBET a retracé en préambule l'Histoire du sport à Picquigny : Les disciplines qui ont aujourd'hui disparu comme le ballon au poing ou la longue paume, tandis que d'autres réapparaissent après des périodes d'éclipse plus ou moins longues.

Les associations et personnes présentes :

- ASP (Football) : MM. Paul Fourquier, président, Éric Haudegon, Trésorier et Franck Debuigny, entraîneur.
- Judo club : M. Mickaël Amet, Professeur.
- « Picquigny Vieille Somme » (canoë-Kayak) : M. Philippe Vermersch, président.
- « les Blaireaux de Picquigny » (VTT, cyclisme sur route) : M. Philippe Pley, vice-président.
- « Running-club de Picquigny » : M. Michel Denis, Président et entraîneur.
- « Taranta Swing Danse » (danse en couple) : Mme Claire Millérioux, professeur.
- Association culturelle (gymnastique, expression corporelle enfants) : Mme Florence Carpentier, présidente, M. et Mme Jacky et Ariane Couder.
- Centre équestre de Picquigny : MM. Jean-Michel et Stéphane Delporte.
- « Picquigny Pétanque » : MM. Gérald Brézin, président, Gérard Benoit et Thierry Rouffe.
- Gym-Forme : MMmes Léone Décavé, présidente et Céline Delporte, secrétaire.
- Les Majorettes de Picquigny : Mme Karine Mille, présidente.
- Courrier Picard : M. Régis Sinoquet
- Conseil municipal : Mme Jeanine Benoit, MM. Lionel Herbet, Jean-Paul Pierre et Guillaume Flahaut (M. le maire étant retenu par une réunion de la Communauté des communes).

Chacun des clubs a pu décrire ses activités, mettre en valeur ses réussites et évoquer ses difficultés. Plusieurs d'entre eux représentent et font connaître Picquigny dans la France entière : Le Judo, obtient d'excellents résultats en sport adapté au niveau national, le canoë-kayak porte les couleurs de notre village dans tous les circuits d'eau vive de l'hexagone ainsi que de la mer du Nord à la Méditerranée, les infatigables rouleurs que sont les «Blaireaux de Picquigny» sont connus maintenant un peu partout en France, le centre équestre envoie ses meilleurs cavaliers dans les concours hippiques régionaux et nationaux...

Les échanges conviviaux se sont poursuivis ensuite, un verre à la main, jusqu'à une heure avancée de la soirée et de l'avis unanime, les participants à cette réunion inédite se sont quittés très satisfaits de cette initiative.

J.P.Pierre

Philippe Bruneel appartient à une famille installée dans le village, juste après la guerre. Le papa était vétérinaire et jusqu'à son décès, il a exercé ce métier.

— Mon père a été conseiller municipal durant un mandat quand Jean-Jacques Rousseaux était maire. Mais il était élu sur une autre liste, ce qui n'a pas empêché leurs très bonnes relations et leur estime réciproque, chacun avec sa manière de penser. Leur honnêteté à tous les deux, l'emportait sur leurs différences politiques.

Ma mère n'a pas été adjointe quand Romain Zurek était maire. Elle a été élue une première fois en 1977, conseillère et une 2^e en 1983, elle était 4^e adjointe de Jean Hervy. En désaccord avec lui, elle a démissionné à mi-mandat tout en restant conseillère municipale.

Quant à moi, j'ai été deux fois candidat aux élections municipales et battu à chaque fois. Une première fois en 1989, il y avait trois listes, celle du maire sortant Jean Hervy, celle emmenée par José Herbet et une troisième avec deux adjoints sortants en opposition avec le maire. Nous avons été battus, le maire sortant également.

J'ai été candidat une seconde fois en 2001 sur une liste emmenée par Thérèse Gonnais conseillère sortante, soutenue par Romain Zurek qui ne se représentait pas pour raisons de santé. Il n'y eut qu'un seul élu sur cette liste, Lionel Herbet. J'ai raté de quelques voix l'élection au premier tour et fus le premier des battus au deuxième.

Déçu je l'ai été, bien sûr, mais c'est la loi des élections et je la respecte.

Philippe Bruneel s'est toujours relevé

Philippe n'a pas connu la satisfaction d'être élu au conseil municipal mais cela ne l'a pas empêché de «servir» son village, ne serait-ce que dans son rôle joué au C.C.A.S et dans l'Association des «Amis de la Collégiale» dont il est le président respecté.

L.Herbet : Pouvez-vous nous retracer votre activité associative à Picquigny ?

Ph.B. : Je fais partie du C.C.A.S. depuis 1983, nommé par le conseil municipal de l'époque. J'ai eu peu d'engagement dans la commune, c'est vrai, si ce n'est durant quelque temps où j'ai été membre du bureau de l'association des Donneurs de Sang, membre quelque temps aussi de l'équipe d'animation pastorale, et commissaire aux comptes de plusieurs associations. J'ai joué au football à l'ASP quelques années, en équipe B.

Je travaillais à Abbeville, partais tôt le matin, rentrais tard le soir et avais des responsabilités au niveau professionnel qui me donnaient peu de temps.

Depuis 2009, je suis président de l'association «les Amis de la Collégiale», association créée à l'initiative du maire



José Herbet qui souhaitait assurer un complément de financement pour les lourds travaux d'entretien de la Collégiale. J'ai trouvé l'idée très intéressante, et l'association s'est créée avec l'appui efficace de la commune.

Aujourd'hui cette association compte 125 adhérents, et a à son actif de nombreuses réalisations et une participation financière non négligeable dans les travaux d'entretien réalisés par la commune.

La collaboration avec la mairie et la paroisse est, je crois, un modèle du genre. La paroisse ne pose pas d'objections aux manifestations culturelles

organisées (concerts, expositions de peintures) et la commune apporte un soutien logistique très efficace et exemplaire. Sans ce soutien nous ne pourrions pas organiser toutes les manifestations. L'association c'est un conseil d'administration de 12 membres, des bénévoles qui répondent présents à chaque manifestation, et sans eux, l'association serait rien. Il est important de souligner le travail de tous les bénévoles.

L.H : Avec le maire, José HERBET, c'est l'entente parfaite ?

Ph.B. : La collaboration efficace avec la mairie explique sans doute la bonne entente avec le maire José Herbet. mais il n'y a pas que cela, nous sommes nés la même année, avons été sur les mêmes bancs de l'école primaire... Bien sûr, nous avons été candidats aux élections sur des listes différentes, les débats étaient parfois passionnés. Aujourd'hui, le climat est apaisé et un profond respect existe entre nous. Je n'ose pas dire un peu comme celui qui existait entre mon père et Jean-Jacques Rousseaux.

L.H : Comment vous définissez-vous ?

Ph.B. : Je suis quelqu'un qui essaie de respecter la parole donnée. J'ai eu une éducation où l'effort, le respect de l'autre, la famille, la solidarité, la foi Chrétienne étaient des valeurs importantes. J'essaie de les vivre du mieux possible, avec bien sur mes faiblesses.

L.H : Voici venu le temps de la retraite...

Ph.B. : Pas tout à fait, je travaille un jour par semaine pendant quelques mois pour assurer la transition.

Ce temps de retraite est pour moi celui d'être plus souvent à la maison, d'avoir des activités communes avec mon épouse, de retrouver les huit petits enfants, d'entretenir sérieusement le jardin, de m'occuper un peu plus de l'association «les Amis de la Collégiale». Nous avons beaucoup de projets : donner un coup de main, en matière de tenue de comptes aux associations qui le souhaitent, participer à la rédaction de «Fenêtres ouvertes», le journal paroissial, prévoir quelques voyages, revoir les amis et la famille disséminés aux quatre coins de la France, et puis un tas d'autres choses.

Propos recueillis par Lionel HERBET

TRAVAUX des EMPLOYÉS COMMUNAUX 2015

JANVIER :

- Aide à la cérémonie du tirage de la tombola de la quinzaine commerciale.
- Fin des travaux de taille de la haie au stade de Football.
- Nettoyage complet et remise en peinture des barrières devant la bibliothèque et avant leur remplacement : nettoyage au Kärcher des trottoirs et caniveaux.
- Nettoyage de murets, trottoirs, caniveaux, panneaux de signalisation au Kärcher, dans différents secteurs de la commune.
- Débroussaillage et abattage d'arbustes gênants dans la cour du presbytère.
- Nettoyage de la cour de la Mairie au Kärcher : toitures de la réserve et des petits bureaux, cour et bas de murs
- Livraison de gravillons roulés pour mise en place dans le vieux cimetière (8 m3 dans un premier temps).
- Nettoyage trottoirs et caniveaux dans le village.
- Abattage d'un arbre devenu gênant, rue de St Pierre, en limite avec la Maison de Retraite.
- Poursuite de remise en gravillons roulés du vieux cimetière.
- Nettoyage de quelques massifs de vivaces avec apport de copeaux de bois.
- Poursuite nettoyage caniveaux et trottoirs dans la commune.

FÉVRIER

- Poursuite d'étalement de gravillons dans le vieux cimetière.
- Réfection en peinture noire de la scène de la salle Polyvalente (1 couche en mat et 1 couche en satiné).
- Même chose pour la scène de la salle des fêtes.
- Poursuite d'étalement de gravillons dans le vieux cimetière puis dans le nouveau cimetière.
- Changement de panneaux de signalétique, rue du marais à la demande de la SNCF.
- Nettoyage de la Sacristie de la Collégiale avec l'aide de la Paroisse.
- Fin d'étalement de gravillons dans les cimetières ancien et nouveau.
- Début nettoyage du grand massif au coin de la place et de la rue des chanoines (enlèvement des fleurs et arbustes qui étaient en place en vue de refaire à neuf ce massif).
- Abattage d'arbres gênants, Cavée de la vigne, en limite de propriété du bois de la vigne (risque de chûtes sur la route).
- Mise à nu de trois massifs dans la rue J.J. Rousseaux (en vue de les remettre à neuf).

MARS

- Abattage d'arbres gênants, dans le talus communal situé derrière certaines propriétés de la rue J.J. Rousseaux.
- Mise en place de poteaux, grillage vert pour la pose d'un filet pare-balons sur l'aire de jeux de la Catiche, derrière le but à l'entrée du stade.
- Nettoyage escaliers St Martin et abords de la Collégiale, avant la Messe du dimanche 8 Mars.
- Reprise de la réfection des joints de bordures et caniveaux dans la rue J.J. Rousseaux.
- Réfection des joints de ciment sur le haut du muret de briques de soutènement, rue des chanoines.
- Réfection des joints de ciment de l'escalier menant au Cabinet médical et à la pharmacie, situé à côté de la Maison de M. et Mme MONIAUX.
- Réfection des joints ciment de l'escalier menant à la boulangerie, des pavés sur les trottoirs des caniveaux, du côté du dentiste.
- Plantation de jeunes arbustes dans 6 massifs de la rue J.J. Rousseaux.
- Nettoyage et balayage de plusieurs rues de la commune.
- Poursuite de la réfection de joints de ciment sur les trottoirs et caniveaux de la place du Général de Gaulle, côté dentiste et boulangerie.
- Plantation de jeunes arbustes dans le massif situé à côté de Mme KOENIG, Place du G de Gaulle.
- Installation de banderoles pour les géraniums et l'exposition de peintures.
- Préparation d'une charrette devant recueillir des jardinières de fleurs avec remise en lasure.
- Abattage d'arbres devenus dangereux après les violentes tempêtes des 31 mars et 1er avril, rue de l'abreuvoir, à droite juste avant la Catiche.

AVRIL

- Poursuite du nettoyage du grenier de la Mairie avec enlèvement de vieilles armoires et d'étagères métalliques
- Poursuite de la réfection des joints de ciment des bordures et caniveaux, rue du 60ème RI, côté Ambulances et Kinésithérapeutes.
- Début nettoyage complet des terrains de boules de la SIP, des espaces verts, des talus, des massifs et premières tontes.
- Pose d'un filet pare-balons au terrain de sports de la Catiche, en continuité de celui posé il y a 5 ans.

- Mise en place des premiers géraniums 'roi des balcons' dans les jardinières placées dans les serres communales
- Nettoyage du local à containers, rue de St Pierre.
- Début du nettoyage des abords de la Collégiale et du Château avant l'exposition des 25 et 26 avril.
- Débroussaillage, élagage dans la rue du Rossignol.
- Début des tontes à la Résidence la Garenne, puis au Groupe Scolaire avec nettoyage des massifs.
- Nettoyage complet des cimetières ancien et nouveau (binage et arrachage des mauvaises herbes).
- Poursuite nettoyage des abords de la Collégiale après le démontage de l'échafaudage et la fin des travaux sur la toiture du chœur.
- Remise en gravillons des allées menant à la Collégiale et devant celle-ci, puis aide à l'organisation de l'exposition de peintures (barnum, tables, bancs, débarrasser l'intérieur de l'église, aide au transport de matériel, puis démontage ...)
- Nettoyage des trottoirs rue Jean Choquet, rue des chanoines.
- Tontes diverses au terrain de football, dans la cour du presbytère, rue de la Chaussée-Tirancourt et à la Catiche.
- Remise en état des pelouses de la Collégiale suite aux travaux (apport de terre + semis de gazon).
- Tontes et débroussaillages divers au groupe scolaire puis nettoyage des massifs rue J.J. Rousseaux.
- Aide à l'organisation de la fête des géraniums (montage barnums, barrières, montage scène ...)

MAI

- Démontage de la fête des géraniums et nettoyage des lieux (camping, salle des fêtes, ...)
- Nettoyage des cimetières ancien et nouveau.
- Débroussaillage Cavée d'Airaines, rue de l'Abreuvoir et à la Catiche, rue de St Pierre ...
- Tontes terrain de football et au groupe scolaire.
- Nettoyage des abords de la gare et de la cour de la gare, (taille des haies à côté du PMU, nettoyage terrains de boules avant Concours du 23 mai...)
- Traitement contre les mauvaises herbes des pavés de la Collégiale, des escaliers St Martin et St Jean, ainsi que des cimetières nouveau et ancien.
- Premières fauches dans le marais avec le girobroyeur et débroussaillage pour places de pêche.
- Réfections en peinture blanche des bandes de Stop, passages piétons....
- Nettoyage de l'arrière des ateliers communaux (débroussaillage, coupes d'arbustes...)

JUIN

- Mise en place de géraniums droits dans plusieurs jardinières.
- Aide à l'organisation de la fête du cheval (barnums, tables, bancs ...)
- Début nettoyage du Groupe Scolaire avant la fête de l'école (débroussaillage, tontes, binages des massifs...)
- Aide à l'organisation de la fête locale (installation de barnums, tables et bancs, mise en place des barrières de signalisation, de sécurité...)
- Nettoyage des rues avant la fête locale.
- Après la fête locale, nettoyage des rues du village, de la place de la gare ; enlèvement des barrières de sécurité et de signalisation.
- Aide à la préparation de la fête de l'école de la vigne (montage barnums, transport tables, bancs et chaises ...)
- Mise en place des jardinières de fleurs, de deux charrettes fleuries... puis arrosage régulier des plantations
- Nettoyage des abords de la Collégiale, de l'Escalier Saint-Martin, des Hortensias du presbytère avant le Concert de l'Orchestre de Picardie.
- Aide à l'organisation du Concert à la Collégiale.
- Aide à l'organisation du Concours de Pétanque à la gare (nettoyage des lieux ...)
- Arrosage régulier des jardinières fleuries et plantations effectuées en hiver et au printemps.
- Tontes diverses à la Catiche, à la résidence la Garenne + débroussaillages rue Boileau et Cavée d'Airaines.
- Nettoyage des massifs de la rue J.J. Rousseaux et taille des haies.
- Nettoyage des massifs de la rue des 4 moulins, et des rampants sur bêche en talus.

JUILLET

- Nettoyage dans le vieux cimetière de plusieurs tombes abandonnées et envahies par des arbustes et fleurs diverses.
- Préparation du concours de pêche avec débroussaillage à l'étang fermé.
- Arrosage tous les deux jours des jardinières fleuries.
- Débroussaillages Cavée d'Airaines, rue du Rossignol, chemin de la guinguette.
- Préparation des festivités du 14 juillet (mise en place de barnums au

camping, de barrières de sécurité pour la course du Château Fort, pour le feu d'artifice, apport de tables, bancs et chaises au camping...)

- Nettoyage de trottoirs rue Jean Choquet.
- Nettoyage de places de pêche à l'étang fermé pour le concours du 14 juillet.
- Nettoyage de l'Abîme entre le pont de la salle des fêtes et le pont de la Vieille Somme (mauvaises herbes, déchets divers ...)
- Nettoyage du terrain de Camping après les festivités du 14 juillet (démontage des barnums, enlèvement des barrières de sécurité après le circuit du Château Fort...)
- Passage du jury départemental des villages fleuris le vendredi 17 juillet (juste avant nettoyage des caniveaux et trottoirs de la commune).
- Débroussaillage et taille au terrain de football, le long de la clôture principale, côté route.
- Intervention sur un tuyau d'évacuation d'eaux pluviales cassé (remplacement de celui-ci), place du G. de Gaulle devant les maisons VASSEUR et NIEWIADOMSKI.
- Taille de haies, allée du Château, dans le sentier menant à la rue Philippe ERMENAULT.
- Taille des haies de Charmilles au nouveau cimetière.
- Mise en peinture d'une table ronde en bois qui sera installée dans la cour des maternelles sur la souche d'un ancien tilleul.
- Installation de 3 bancs au boudrome André DECAVE, rue J.J. Rousseaux.
- Débroussaillage rue de la Catiche et nettoyage du terrain de basket.
- Nettoyage des trottoirs et caniveaux rue Jean Choquet.
- Remise en peinture anti-rouille du portillon de l'aire de jeux du boudrome André DÉCAVÉ.
- Nettoyage des trottoirs rue J.J. Rousseaux.
- Nettoyage et tonte au Groupe Scolaire, secteur de la Collégiale et Résidence La Garenne.
- Débroussaillage chemin du marais vers la hutte de Pyrémont.
- Reprise du débroussaillage dans la Cavée d'Airaines.

AOÛT

- Nettoyage trottoirs rue Jean Choquet et taille des haies après la Gendarmerie.
- Rénovation en peinture du muret de soutènement, cavée d'Airaines et de la rambarde béton, rue de St Pierre.
- Aide à l'organisation de la fête du Centre de Loisirs (barnums...)
- Intervention sur fuite d'eau à l'entrée du Nouveau cimetière.
- Nettoyage complet des abords et de l'intérieur du parking de la grotte avant la messe du 15 août.
- Nettoyage des talus bâchés de la Cavée de la vigne + le haut du talus dans le bois de la vigne.
- Nettoyage des massifs au Groupe Scolaire, des pieds des pommiers...
- Réfection de l'entrée extérieure de la classe de Mme CAPEL avec pose de carrelage.
- Pose de rideaux occultants dans la classe maternelle de Mme QUERTIER.
- Aide à la préparation de la Messe du 15 août : apport et installation de chaises, bancs et tables.
- Nettoyage place de la Gare et place du Général de Gaulle.
- Remplacement de luminaires à la salle polyvalente avec le concours d'un échafaudage prêté par la communauté de communes.
- Réaménagement du 2ème terrain de boules à la SIP, devenu trop dur (grattage par des jeunes du club de pétanque et apport de cailloux fins puis damage).
- Arrosage régulier des jardinières et vasques fleuries dans la commune.
- Petits travaux d'entretien dans les classes avant la rentrée à l'école de la vigne.
- Nettoyage complet des caniveaux et trottoirs rue du vieux chauffour et rue Jean Choquet.
- Pose d'un disque en bois dur sur le tronc d'un ancien tilleul, dans la cour de la maternelle (pour usage de table pour les enfants).
- Nettoyage complet des abords de la Collégiale.
- Enlèvement de lierres sur la façade Sud du Presbytère et sur une partie de la toiture.
- Nettoyage et mise en peinture du mur en parpaings situé à côté du cabanon, au milieu des deux cimetières et nettoyage du muret du columbarium.
- Tontes à l'école de la vigne avant la rentrée des classes et montage de tables complémentaires pour faire face à l'arrivée d'élèves supplémentaires.

SEPTEMBRE

- Nettoyage des massifs de vivaces et de rosiers place du G de Gaulle.
- Débroussaillments divers Cavée d'Airaines, rue Boileau, secteur du Château, de l'Eglise.
- Reprise des tontes (Catiche, Résidence la Garenne).
- Aide à l'organisation de la Grande Vallée (randonnée VTT et pédestre) avec apport de tables, bancs, gestion des déchets...
- Aide à l'équipe enseignante pour assurer l'ouverture de la 8ème classe (mise en place de tables et chaises, débarras divers, remontage d'ar-

moires....)

- Tonte du terrain de football et de ses abords.
- Nettoyage des murs de la cour intérieure de la bibliothèque, démontage de la toiture puis remise en peinture de la grille d'entrée (avec sous-couche).
- Grattage des joints de bordures et de caniveaux de la rue du 60ème RI avec ensuite réfection au mortier.
- Nettoyage et brossage de la rambarde en fer située à côté du pont de la Vieille Somme et donnant accès à la rue du Guindal puis remise en peinture.
- Démontage des trois barnums installés au camping de l'Abîme pour les manifestations de la commune et les centres de loisirs.
- Nettoyage du monument aux Morts et des abords de l'entrée du vieux cimetière.
- Nettoyage des massifs de rosiers de l'allée du Château et taille de la haie devant le n°24 Allée du Château.
- Pose d'un panneau STOP, résidence SIP, en sortie, face à la rue J.J. Rousseaux et aménagement d'une place « Handicapé » (pose panneau et marquage au sol).
- Poursuite nettoyage, grattage des joints de bordures et de caniveaux dans la rue au-delà du pont avant réfection au mortier ciment.
- Nettoyage massifs de la place du Général de Gaulle.
- Préparation des massifs de la rue J.J. Rousseaux devant être replantés (enlèvement des vieilles haies et des vieux rosiers) avant plantations nouvelles en novembre...
- Tontes diverses (rue de la Chaussée-Tirancourt, Catiche, Groupe Scolaire...)
- Nettoyage place du Général de Gaulle et place de la Gare (balayage, massifs...)

OCTOBRE

- Nettoyage façade en parpaings de l'atelier communal, puis brossage et mise en anti-rouille des fers puis mise en peinture des parpaings.
- Réfection au mortier des caniveaux de la rue Philippe Ermenault, sur la partie haute de la rue.
- Préparation de massifs, rue Jean Choquet, devant accueillir des vivaces (enlèvement des vieux rosiers).
- Poursuite tontes et débroussaillments divers dans la commune.
- Réfection en peinture des deux grilles d'entrée, aux ateliers communaux.
- Mise en place de la signalétique aux abords du vieux cimetière pour la création de 10 places de stationnement.
- Plantation de graminées dans plusieurs massifs de la rue J.J. Rousseaux et dans un massif créé au Groupe Scolaire.
- Puis plantation de plantes vivaces dans plusieurs massifs de la rue Jean Choquet, de la rue J.J. Rousseaux et dans d'autres secteurs de la commune.
- Aide à l'organisation des 100 kms et de la Messe du 17 octobre à la Collégiale (tables, bancs, barnums...)
- Enlèvement des vieux plots bétons, rue de l'Abreuvoir, puis pose du panneau « Interdiction de stationner » et installation de bornes plastiques escamotables.
- Enlèvement des dernières jardinières dans la commune.
- Réfection en enrobés rue de l'Abreuvoir et place du Général de Gaulle.
- Grattage des joints de bordures et de caniveaux, place du Général de Gaulle, devant l'Agence immobilière et jusqu'aux kinésithérapeutes, puis réfection au mortier de ces joints.
- Repositionnement d'une borne devant la Chapelle de la Maison de Retraite puis réfection en enrobés ainsi que d'une partie de trottoir, rue J.J. Rousseaux, devant l'entrée de Mme DEBLANGY.
- Grattage de joints de bordures et de caniveaux dans la résidence la Garenne (rue des templiers) et rebouchage au mortier.
- Réaménagement léger des trottoirs, rue Jean Choquet, de la Gendarmerie à l'habitation de Mr MAHÉLIN avec mise en place de gravillons rouges, juste après les plantations de vivaces dans les massifs ou étaient plantés de vieux rosiers.
- Débroussaillage secteur Vieille Somme, rue du Guindal et chemin de Lannoy et nettoyage des trottoirs et caniveaux.
- Nettoyage des massifs bâchés, devant la salle des fêtes de la rue d'Amour avec taille des plantes tapissantes.

NOVEMBRE

- Débroussaillage cavée d'Airaines.
- Tontes et ramassage des feuilles, résidence de la Garenne et rue du Marais.
- Nettoyage, débroussaillage au groupe scolaire.
- Débroussaillage côté Vieille Somme, derrière la fleuriste.
- Nettoyage massifs de vivaces au bas de la rue des quatre Moulins.
- Débroussaillage, nettoyage du talus gauche, rue du Rossignol, juste avant la Barbacane du Château et abattage des arbustes devenus trop hauts dans le talus de droite, au pied du Château.
- Nettoyage des abords du cimetière Anglais, du Monument aux Morts avant la cérémonie du 11 Novembre.



DÉCEMBRE

- Nettoyage de la cour de la salle des chanoines ainsi que les gouttières (feuilles).
- Poursuite débroussaillage du talus gauche de la rue du Rossignol ainsi que le côté droit face au Château.
- Réfection de certaines évacuations d'eaux pluviales, sur trottoir rue des chanoines, avant la réfection en enrobés noirs et suite aux travaux d'enfouissement par la pose de tuyaux en fonte.
- Aide à l'organisation du repas des aînés et à la préparation des colis.
- Nettoyage des massifs nouvellement refaits, rue J.J Rousseaux, puis taille de la haie à la Catiche aux abords du plateau multisports puis débroussaillage secteur rue de la Catiche.
- Nettoyage au karcher de panneaux de signalisation.
- Aide à la plantation d'arbres fruitiers, à l'école de la vigne, dans l'espace engazonné situé derrière les premières classes et les préaux.
- Début de la rénovation du mur de soutènement au bas des escaliers St-Martin, rue des chanoines (grattage des joints de brique avant rejointoiement).
- Fin du débroussaillage des talus de la rue du Rossignol.
- Mise en place de bornes escamotables aux abords du Monument aux Morts afin d'empêcher le stationnement abusif des voitures.
- Plantation de pommiers et poiriers à l'école de la vigne, derrière les classes et les préaux.
- Aide à l'organisation du repas des anciens (confection des colis, transport et installation des tables et chaises...)
- Nettoyage des rues de St Pierre et Philippe Ermenault, des rues au-delà du pont et du 60ème RI.

- Nettoyage Place du Général de Gaulle rue J. J. Rousseaux, et les rues voisines de la salle des fêtes avant le 1er tour des élections Régionales.
- Nettoyage des massifs de la place du Général de Gaulle.
- Poursuite rénovation du mur de soutènement au bas des escaliers St Martin avec la réfection du chapeau béton de ce mur.
- Réfection des joints de ce dernier et étanchéité du côté des pavés des escaliers.
- Aide à l'organisation du Téléthon et des élections Régionales.
- Réfection des joints de brique du mur au bas des escaliers St Martin.
- Sur une partie des trottoirs du Mail Louis XI, suppression des bandes engazonnées devenues trop boueuses et mise en place de tout-venant (puis un enrobé au printemps).
- Nettoyage, débroussaillage et abattage dans le talus communal, en bordure de l'école de la vigne (projet d'installation d'une clôture pour sécuriser le site et permettre aux enfants de profiter de cet espace de verdure et des arbres fruitiers).
- Début débarras d'une maison à l'abandon et menaçant ruine, rue de St Pierre et ce avant le démontage de la toiture et de la charpente.
- Aide à l'illumination de la place du Général de Gaulle (préparation des guirlandes, des mats...)
- Préparation du Char de Noël puis de son démontage.
- Début d'un grand nettoyage des armoires à vaisselles, dans le bar de la salle des fêtes (avec réfection du mur du fond du bar).
- Aide à l'organisation de la quinzaine commerciale.
- Nettoyage de plusieurs rues de la commune (trottoirs et caniveaux).

José HERBET





Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Lionel HERBET, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Colette ROUSSEAU, Gérard BRÉZIN.

Absent avec pouvoir : Jérôme COURMONT à José HERBET

Secrétaire de séance : Guillaume FLAHAUT.

Autorisation de dépenses avant le vote du budget 2015 : SIVU voirie et SIVOS

Monsieur le maire indique à l'assemblée qu'il convient de délibérer afin de pouvoir régler certaines dépenses avant le vote du budget 2015 pour le SIVU voirie et le SIVOS de Picquigny.

Le conseil municipal autorise les dépenses avant le vote du budget 2015 représentant 25 % des sommes inscrites au budget primitif de l'exercice 2014 pour le SIVU voirie et le SIVOS de Picquigny aux articles 6554 au 204182.

Demande de la CCI

Un courrier de la Chambre de commerce et d'industrie d'Amiens sollicite l'autorisation de réaliser un piézomètre au droit du stade de Picquigny afin d'effectuer une recherche en eau dite « qualitative ». Antony DELVILLE ajoute qu'il serait judicieux de pouvoir utiliser ce nouveau piézomètre afin d'arroser le stade ou pour toute autre utilisation d'eau. Le coût supplémentaire engendré par ce fait serait de 2197 € HT.

La CCI propose deux alternatives :

- Soit de participer à hauteur de 50 % de la dépense supplémentaire c'est-à-dire 1098,50 € HT
- Soit de reboucher cet ouvrage en fin de travaux afin de protéger la nappe de toute pollution extérieure.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de garder ce piézomètre actif et de participer à hauteur de 1098.50 € HT .

Curage des bouches d'égouts

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un devis de la société VEOLIA d'un montant de 4450 € HT concernant le curage des 120 bouches d'égouts que compte actuellement la commune.

Le conseil municipal décide d'accepter le devis et de confier le curage des bouches d'égouts à la société VEOLIA.

Encaissement chèques

Le conseil autorise l'encaissement des chèques suivants :

- Un chèque de 636,72 € de l'ACAP concernant le remboursement d'une facture de METRO réglée par la commune pour le compte de l'association des commerçants ;
- Un chèque de 3633,25 € d'APRIL concernant le remboursement des salaires de Philippe CARPENTIER et Corinne GUIDÉ dans le cadre de l'assurance statutaire ;
- Un chèque de 1746 € concernant une aide de l'association Le Souvenir Français pour la rénovation des monuments aux morts.

Recrutement de M. FRANÇOIS Billy

Suite à la mise en location-gérance du camping municipal à compter du 1er janvier 2015, M. FRANÇOIS Billy, employé par le camping, doit faire l'objet d'un recrutement sur la commune dans le cadre d'un contrat à durée déterminée pour une durée de 18 mois.

Le conseil décide de recruter FRANÇOIS Billy sur la commune à compter du 1er janvier 2015 pour une durée de 18 mois.

Achat complément mobilier scolaire

Monsieur le maire informe l'assemblée du besoin en mobilier au groupe scolaire et présente à cet effet un devis de la société MTOP d'un montant de 1137 € HT

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder au dit achat et d'accepter le devis présenté par la société MTOP pour un montant de 1137 € HT;

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2015 en section d'investissement.

Effacements des réseaux rue des chanoines et rue du rossignol

Monsieur le maire présente à l'assemblée le projet d'effacements rue des chanoines et rue du Rossignol suivant devis établi par la fédération départementale d'énergie de la Somme, soit :

- Réseau électrique partie fils nus : estimation 70 313 € ; participation de la commune : 28 125 €
- Réseau électrique partie réseau isolé : estimation 15 569 ; participation de la commune : 8 563 €
- Réseau éclairage public : 35 514 € ; participation de la commune : 23 223 €
- Réseau génie civil de communications électroniques : 26 042 € participation de la commune : 15 625 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte le projet ; les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2015 en section d'investissement ; Monsieur le Maire ajoute qu'une somme de 60 000 € va être perçue par la société réalisant la construction des éoliennes de SAISSEVAL.

Transfert de la compétence éclairage public à la fédération départementale d'énergie de la Somme

La fédération propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage des investissements, la commune n'a plus ainsi à déboursier que sa participation, sur le montant HT des travaux, la TVA et les aides étant avancées par la fédération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide de transférer sa compétence maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public à la fédération ;
- précise que la commune garde la compétence de maintenance des installations d'éclairage public.

Effacements des réseaux : rue d'amour, rue du guindal et ruelle Ramenleux : délibération de principe

Monsieur le maire présente à l'assemblée le projet d'effacements rue d'Amour, rue du Guindal et ruelle Ramenleux suite à une pré-étude établie par la fédération départementale d'énergie de la Somme, soit :

- réseau électrique basse tension : estimation 41 885 € ; participation de la commune : 23 037 €
- réseau éclairage public : 36 789 € ; participation de la commune : 5 793 €
- réseau génie civil de communications électroniques : 18 990 € participation de la commune : 11 394 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte le principe de ce projet et demande à la fédération de faire une étude précise quant à la réalisation de ces travaux.

Abandon de la régie de recettes du camping

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'abandonner la régie de recettes du camping municipal au 31/12/2014 compte tenu de la mise en location gérance du camping au 1/1/2015.

Clôture du budget eau et transfert du passif au SITAE

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée le transfert de compétences concernant la fourniture d'eau potable au SITAE et indique à l'assemblée que le budget eau n'a plus lieu d'exister.

Le conseil municipal décide de clôturer définitivement le budget eau au 31/12/2014 et de transférer le passif au SITAE c'est à dire essentiellement les amortissements en cours.

Une participation de la commune sera versée au SITAE compte tenu que le réseau eau sert également à assurer la couverture incendie de la seule compétence de la commune.

Maison de santé

Monsieur le Maire rappelle le transfert de la pharmacie à côté du Carrefour Contact et informe l'assemblée de la demande d'un médecin pour la création d'une maison de santé proche de la pharmacie. Des démarches ont déjà été effectuées concernant le propriétaire du terrain et les aides éventuelles que la commune serait susceptible de percevoir. La commune soit porteur du projet, réaliserait un emprunt afin de financer les travaux les loyers réglés par les médecins serviraient à rembourser l'emprunt réalisé.

Le conseil municipal décide de prendre une délibération de principe quant au projet de réalisation d'une maison de santé.

Communications diverses

- Annulation des trophées sportifs en février 2015.

• Mise en place d'un dispositif de participation citoyenne dans département de la Somme.

- Jeannine BENOIT a été élue présidente du Club de la Détente.
- Les recettes du camping ont été excellentes en 2014.

Séance du 18 février 2015

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Lionel HERBET, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Colette ROUSSEAU, Gérald BRÉZIN.

Absent avec pouvoir : Claire ROUSSEL à Lionel HERBET, Magali LÉGER à Antony DELVILLE.

Absent : Jérôme COURMONT (excusé).

Secrétaire de séance : Gérald BRÉZIN.

Monsieur le Maire tient à revenir sur le compte rendu d'une séance du conseil municipal du 24 mai 2014 au cours de laquelle avait été évoqué le remboursement par Madame DOVERGNE des frais d'expertise engagés par la commune. Monsieur le maire précise que Madame DOVERGNE était bien assurée pour son jardin mais que sa compagnie d'assurance n'a pas voulu prendre en charge les frais engagés.

Location d'un garage rue du marais

Le garage de Monsieur COURMONT sera libre au 31 mars 2015.

Monsieur le Maire a reçu trois candidatures en mairie :

- Monsieur ERMENAUULT Alain
- Monsieur MERLEVEDE Jason
- Monsieur BERNARD Yves

Antony DELVILLE propose de procéder à un tirage au sort.

Après tirage au sort, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer le garage à Monsieur BERNARD Yves à compter du 1er avril 2015 moyennant un loyer mensuel de 30 euros.

Encaissement chèques

- 150 € concernant un don à la commune.
- 264,77 € concernant un trop payé sur des frais de notaire.
- 199,25 € des assurances mutuelles de Picardie (remboursement d'une vitre brisée de la salle des fêtes.)
- 2962,26 € des assurances mutuelles de Picardie (sinistre sur un candélabre cavée de la Vigne.

Cession de terrain rue du rossignol

Une division de parcelles réalisée par les consorts DELAPLACE demandant la cession par la commune de Picquigny d'une bande de terrain sise rue du Rossignol pour une surface de 29 m² cadastrée AE 387 et moyennant un prix de 270 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de céder la parcelle de terrain pour le prix de 270 €, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Travaux de rénovation de la salle des fêtes

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de travaux d'isolation par l'extérieur et indique que l'état a alloué une rallonge de subvention pour la DETR.

Il présente à cet effet un devis de la Société P2M pour un montant de 53 249,20 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet et décide de solliciter l'aide de l'état au titre de la DETR ainsi qu'une subvention du Conseil général dans le cadre du CIDT suivant le plan de financement suivant :

- Montant HT des travaux : 53 249,20 €
- Subvention état DETR 20 % 649,84 €
- Subvention conseil général 25 % 13 312,30 €
- Somme à la charge de la commune 29 287,06 €
- Plus TVA 10 649,84 €

Location logements au groupe scolaire

Il convient de renouveler deux conventions de location de logement au groupe scolaire :

- Pour Manon SOYEZ au 1er mars 2015
- Pour Janine ERMENAUULT au 1er avril 2015

Le conseil après en avoir délibéré décide de renouveler les locations de logement telles que définies ci-après :

- Pour Manon SOYEZ : location à compter du 1er mars 2015 avec une augmentation du loyer de 10 €, ce qui porte ce dernier à 340 € ;
- Pour Janine ERMENAUULT : location à compter du 1er avril 2015 avec un loyer de 320 €, sans augmentation de loyer considérant que Madame ERMENAUULT et Monsieur HARLÉ font en quelque sorte les concierges de la salle rue des Chanoines (arrosent les fleurs, sortent les poubelles et effectuent de la surveillance).

Travaux sur les berges de la vieille Somme

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il convient d'effectuer des travaux sur les berges de la vieille Somme rue de l'abreuvoir entre l'habitation de Monsieur et Madame BRICMONT et le propriété de Monsieur et Madame CAPON et présente à cet effet deux propositions :

- ETS REVET : 20 050 € HT ; - ETS FUDALI : 27 080 € HT

Le conseil décide de faire exécuter les travaux et de les confier à l'entreprise REVET pour un montant de 20 050 € HT;

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2015 en section d'investissement.

Trottoirs rue de la Chaussée-Tirancourt

Monsieur le maire présente à l'assemblée le projet de travaux sur les trottoirs de la rue de la Chaussée Tirancourt en continuité des travaux déjà effectués et présente à cet effet un devis du SIVU de voirie de Picquigny pour un montant de 18 093,55 € HT.

Le conseil après en avoir délibéré adopte le projet qui sera financé par les cotisations extraordinaires au SIVU de voirie.

Tarifs centre de loisirs de Printemps

Jean-Paul PIERRE propose au conseil les tarifs pour le centre de loisirs de Pâques qui fonctionnera du 27 avril au 7 mai 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer les tarifs suivants :

Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCOA :

- QF inférieur à 5400 € : 7 €/ jour ; 21 € par semaine
- QF entre 5400 et 8400 € : 8 € / jour ; 24 € par semaine
- QF supérieur à 8400 € : 9 € / jour ; 30 € par semaine

Enfants Hors CCOA :

- QF inférieur à 5400 € : 10 €/ jour ; 35 € par semaine
- QF entre 5400 à 8400 € : 12 € / jour ; 42 € par semaine
- QF supérieur à 8400 € : 14 € / jour ; 49 € par semaine
- Cantine : 3,20 € / repas
- Déduction carte loisirs : 2,80 € par jour

Communications diverses

- Félicitations aux employés communaux pour les cailloux au cimetière.
- Les scènes de la salle des fêtes et de la salle polyvalente ont été repeintes en noir.
- Une étude a été lancée pour aménager une aire de stationnement pour le bus au groupe scolaire (Une subvention de 60 % est possible au titre des amendes de police.)
- Monsieur PIERRE donne quelques nouvelles de Corinne GUIDÉ qui poursuit sa thérapie ; il en profite également pour féliciter Laëtitia DENAUX pour son implication et la qualité de son travail à la bibliothèque et à la poste.
- Des capsules de champagne avec des photos de Picquigny vont être frappées pour la fête des géraniums.
- Une nouvelle enveloppe avec vue de Picquigny va être réalisée
- Monsieur le maire s'insurge contre la SACEM qui réclame une somme de 60 € pour la soirée effectuée au profit du Téléthon (effectuée uniquement par des bénévoles).

Séance du 18 mars 2015

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Lionel HERBET, Claudine

LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Jérôme COURMONT.

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à Jeannine BENOIT, Magali LÉGER à Antony DELVILLE.

Compte de gestion 2014 du receveur : budgets eau et camping

L'assemblée, statuant sur l'ensemble des opérations réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2014, déclare que les comptes de gestion 2014 pour les budgets eau et camping n'appellent ni observation, ni remarque de sa part.

Comptes administratifs 2014, budgets eau et camping

L'assemblée vote les comptes administratifs 2014 des budgets eau et camping, tels que résumés ci-dessous :

• **Budget eau :**

- Section de fonctionnement :

Résultat reporté- 2287,49 €
Résultat 2014.....12 490,55 €
Résultat de clôture10 203,06 €

- Section d'investissement :

Résultat reporté0,61 €
Résultat 2014.....9 102,79 €
Résultat de clôture9 103,40 €

• **Budget camping :**

- Section de fonctionnement :

Résultat reporté13 934,99 €
résultat 201410 678,49 €
résultat de clôture- 3 256,50 €

- Section d'investissement :

résultat reporté- 62 828,50 €
résultat 2014- 3 632,13 €
résultat de clôture- 66 460,63 €

Affectation des résultats 2014 budget eau et camping

Compte tenu de la dissolution des budgets eau et camping au 31/12/2014, les résultats arrêtés ci-avant seront repris dans les écritures comptables du budget de la commune 2015.

Fiscalité directe locale : vote des taux

Le conseil vote les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2015.

Taxe d'habitation : 19.24 %
Foncier bâti : 21.69 %
Foncier non bâti : 28.71 %

permettant d'obtenir un produit fiscal attendu de 321 537 €.

Encaissement de chèques

Encaissement des chèques suivants :

- Un chèque de 542,28 € concernant un remboursement d'électricité sur la camping par Monsieur et Madame DEFOULOUY pour la période du 1er au 13 janvier 2015

- Deux chèques de 1393,62 € et de 1 680,69 € de AVRIL concernant le remboursement des journées maladie de Corinne GUIDE et de Philippe CARPENTIER

Vente parcelle rue du marais section AE 6

Une offre d'achat pour le terrain sis rue du Marais section AE 6 d'une superficie de 70 m² pour un montant de 2 800 € par la SCI DPMF à LA VICOIGNE (ce bien est devenu propriété de la commune dans le cadre de la procédure des biens sans maître.)

Le conseil municipal décide de vendre le dit terrain à la SCI DPMF pour 2800 €, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur et autorise le maire à signer l'acte de vente.

Renouvellement du bail de la grande hutte

Il convient de renouveler Le bail de la grande hutte conclu pour une durée d'un an à compter du 1er août 2014. Monsieur le Maire propose

Absente : Colette ROUSSEAU, excusée

Secrétaire de séance : Guillaume FLAHAUT

de relouer le bien pour une durée d'un an à compter du 1er août 2015, à charge pour l'association de la grande hutte de tenir une assemblée générale et de soumettre les comptes de l'association à Philippe BRUNEEL chargé de les examiner. Le président sera tenu de donner la liste des 32 chasseurs ; un tiers du droit de location sera à payer pour le 15 juin et le solde pour le 30 septembre.

Monsieur le maire indique à l'assemblée que deux chasseurs ont réglé avec un retard conséquent : 1 le 25 décembre et 1 le 10 janvier et qu'une telle situation ne peut être acceptée ; il propose donc d'instaurer une pénalité forfaitaire en cas de retard de paiement d'un montant de 90 € et, en cas de récidive une exclusion de la (ou des personnes) de la grande hutte.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de renouveler le bail de la grande hutte pour une durée de un an à compter du 1er août 2015 sous réserve de la tenue d'une assemblée générale et du contrôle des comptes et fixe la liste des chasseurs à 32 dont la liste sera à fournir par le président de l'association avec un montant de cotisations pour les habitants de Picquigny de 360 € et pour les extérieurs de 450 € ; de plus, une pénalité forfaitaire de 90 € est instaurée pour paiement tardif.

Dissolution des budgets eau et camping

Suite à gérance du camping par M et Mme DEFOULOUY et au transfert de la distribution d'eau au SITAE à compter du 1er janvier 2015, le conseil, décide de dissoudre les budgets eau et camping à compter du 1er janvier 2015.

Communications diverses

• **Calendrier de réunions diverses :**

- CCAS : 1er avril 18 heures
- SIVOS : 24 mars 18 heures
- Conseil municipal : 15 avril 18 heures 30
- Réunion de travail salle des chanoines : 2 avril
- CCOA : 9 avril
- Commission communale des impôts directs : 10 avril.

les commissaires titulaires et suppléants désignés par les services fiscaux sont les suivants :

Titulaires : BÉCUE Francis, BRUNEEL Philippe, COMONT Didier, DELORY Jean-Pierre, ÉLOY Michel (propriétaire de bois), ROUSSEAU Jean (extérieur)

Suppléants : CUVILLIER Hélène, DARRAS Jean-Marc, FOURQUIER Paul, RIFFLART Rémy (propriétaire de bois), HERLEIN Maurice, BONTE Jean-Luc (extérieur)

- Les travaux d'effacement des réseaux rue des Chanoines et rue du Rossignol devraient débuter mi juin et durer environ deux mois.
- Maison de santé : le dentiste ne veut plus adhérer au projet.
- Félicitations à Marine LAIGNIER, jeune auteur de Picquigny pour la publication de son livre.
- Château de Picquigny : c'est l'association d'Eaucourt sur Somme (M. MOPIN) qui a repris la restauration.
- M. FRANCOIS Jimmy saisit le tribunal administratif contre la commune pour montant de retraite inférieur aux prévisions.
- M. PIERRE donne un compte rendu d'une réunion avec TRINOVAL à laquelle il a participé.
- La signalisation au sol Cavée d'Airaines est complètement effacée ; Antony DELVILLE indique que cela relève de la compétence du Conseil Général.
- Les passages piétons vont être refaits.
- Chasse aux oeufs de Pâques, vendredi 3 avril après-midi.
- Le terrain de football a été roulé par Monsieur DELORY.

Séance du 15 avril 2015

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Gérald BRÉZIN.

Absent avec pouvoir : Colette ROUSSEAU à José HERBET

Absents (excusés) : Lionel HERBET, Jérôme COURMONT, Magali LÉGER.

Secrétaire de séance : Claudine LEQUIEN

Monsieur le Maire adresse ses plus vifs remerciements à Maurice HERLEIN pour avoir décelé des problèmes sur la couverture du clocher de la collégiale et pour le suivi des réparations.

Compte de gestion du receveur 2014 budget commune

L'assemblée, statuant sur l'ensemble des opérations réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2014, déclare que les comptes de gestion 2014 pour le budget principal de la commune n'appelle ni observation, ni remarque de sa part.

Compte administratif 2014 budget commune

L'assemblée vote à l'unanimité le compte administratif 2014 du budget de la commune, tel que résumé ci-dessous :

• **Section de fonctionnement :**

résultat reporté	87 502,86 €
résultat 2014	29 909,38 €
résultat de clôture	117 412,24 €

• **Section d'investissement :**

résultat reporté	14 604,44 €
résultat 2014	35 485,53 €
résultat de clôture	50 089,97 €

Affectation des résultats 2014 budget commune

Les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement seront repris dans le budget 2015 comme suit :

report en fonctionnement (ligne 002) :	+ 117 412,24 €
report en investissement (ligne 001) :	+ 50 089,97 €

Budget primitif 2015 : budget commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2015, lequel peut se résumer ainsi :

- **fonctionnement :** 1 161 087 € en dépenses et en recettes
- **investissement :** 493 063 € en dépenses et en recettes

Encaissement de chèques

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de l'encaissement d'un chèque de 239,58 € de la société Les enrobés de la Somme pour paiement de facture au mauvais fournisseur.

Adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un marché de prestation de services

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché de prestation de services pour la réalisation de documents uniques d'évaluation des risques professionnels et autorise le maire à signer le bulletin d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes.

Redevances d'occupation du domaine public : GRDF – ERDF – FranceTélécom et taxe emplacement publicitaire

A l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer les redevances d'occupation du domaine public suivantes :

- ERDF : 196,76 €
- GRDF : 411,16 €
- France télécom : 777,54 €
- Taxe sur les emplacements publicitaires : 116,28 €

Avenant n°1 : travaux toiture chœur de la collegiale lot 1 maçonnerie

Monsieur le maire présente à l'assemblée l'avenant n° 1 pour le lot 1 « maçonnerie » concernant la rénovation de la toiture du chœur de la collégiale pour la réfection des parements soufflés au droit de baie Nord du Chœur pour un montant de 10 178,89 € et indique que ces travaux sont de nature urgente et qu'il est judicieux de profiter de l'échafaudage déjà installé. Monsieur le Maire ajoute que ces travaux seront subventionnés car la base ayant servi de calcul aux subventions était supérieure au montant total des offres des entreprises. Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de faire réaliser les travaux.

Proposition d'honoraires pour Vincent Brunelle

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de Vincent BRUNELLE concernant un montant d'honoraires pour l'étude de travaux de la toiture basse nord de la collégiale et invite le conseil municipal à se prononcer sur ce montant. Après en voir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter la proposition de Vincent BRUNELLE pour un montant de 4 295 € HT.

Communications diverses

- Pour la réfection du bâtiment de la rue des Chanoines en logements, des contacts ont été pris avec le conseil général et le conseil régional pour connaître les éventuelles subventions susceptibles d'être allouées.
- Monsieur MOUILLARD David a démissionné de ses fonctions d'employé communal pour exercer une activité dans le privé
- On notera de bons résultats financiers 2014 pour le centre de loisirs et les activités périscolaires limitant la participation de la commune à moins de 6 000 € (nettement inférieure aux années précédentes).
- Une réunion a eu lieu avec les kinés et la CCOA pour un future implantation du cabinet rue du Marais.
- Voir pour réalisation d'un passage piéton bibliothèque/poste
- Voir le mur en briques à l'intérieur du parking de la SIP : à qui appartient-il ? Il devient menaçant.

Séance du 27 mai 2015

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Colette ROUSSEAU, Jérôme COURMONT.

Absent avec pouvoir : Lionel HERBET à Antony DELVILLE, Claudine LEQUIEN à Lysiane CAPON, Gérald BRÉZIN à Jeannine BENOIT.

Secrétaire de séance : Colette ROUSSEAU.

Tarifs centre de loisirs été 2015

Monsieur le Maire invite l'assemblée à se prononcer sur les tarifs du centre de loisirs d'été qui se déroule du 6 juillet au 7 août 2015, soit :

habitants une commune de la CCOA

Quotient familial	Tarif à la journée		Forfait semaine	
	sans carte CAF	avec carte CAF	sans carte CAF	avec carte CAF
QF < 5400	7,00 €	4,00 €	26,00 €	12,00 €
5400 < QF < 8400	8,00 €	5,00 €	30,00 €	16,00 €
QF > 8400	9,00 €	6,00 €	34,00 €	20,00 €

habitants hors CCOA

Quotient familial	Tarif à la journée		Forfait semaine	
	sans carte CAF	avec carte CAF	sans carte CAF	avec carte CAF
QF < 5400	10,00 €	7,20 €	35,00 €	21,00 €
5400 < QF < 8400	12,00 €	9,20 €	40,00 €	26,00 €
QF > 8400	14,00 €	11,20 €	45,00 €	31,00 €

cantine : 3,20 € / repas

Déduction carte loisirs : 2,80 € par jour ; 14 € par semaine.

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver ces tarifs.

Jurés d'assises 2016

Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2016 :

- DUMESNIL Laetitia domiciliée 159 rue d'Amour.
- LAINE Sandra domiciliée 58 place du Général de Gaulle.
- MONTENOT Alissia domiciliée 371 rue J.-Jacques Rousseau
- Monsieur le maire indique que désormais aucun tirage n'est effectuée sur les communes restantes, la commune ayant perdu le chef lieu de canton, le tirage s'effectuant désormais à la mairie d'Ailly sur Somme.

Installation de la wifi au camping

Quatre devis concernant l'installation de bornes WIFI au camping, soit :

SERIANS :	9769 € HT
SYNTAXIA :	10 870 € HT
WIFI TELECOM :	5 486 € HT
PASSMAN :	9 750 €

Le conseil municipal de choisir l'entreprise WIFI TELECOM afin de réaliser les travaux ; cette opération est réalisable compte tenu du fait que la commune est encore propriétaire du terrain de camping ; les frais de maintenance et d'abonnement à un opérateur internet sont par contre à la charge de Monsieur et Madame DEFOULOUY, gérant du camping.

Modification des statuts de la CCOA

Par délibération en date du 9 avril 2015, le conseil communautaire a procédé à la modification de ses statuts.

Il est ainsi proposé aux communes membres que les compétences de la communauté de communes soient étendues à la compétence suivante :

« Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) » :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau à ce canal à ce lac ou à ce plan d'eau.
- La défense contre les inondations et contre la mer.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La compétence GEMAPI concerne en premier lieu les travaux d'entretien et d'amélioration du Saint Landon.

Le conseil municipal délègue la compétence « Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) à la communauté de communes Ouest Amiens et approuve en conséquence la mise à jour des statuts.

Encaissement de chèques

Le conseil décide de l'encaissement de deux chèques, soit :

- 50 € des ETS GIRARD (M. ET MME LEMAIRE) représentant un don pour la fête des géraniums et le 8 mai ;
- 6238,36 € d' EDF représentant un trop facturé d'électricité au château d'eau suite à résiliation d'abonnement.

Taxe locale sur la publicité extérieure

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 11 mars 2014 avait été instaurée la taxe locale sur la publicité extérieure à compter du 1er

janvier 2015 et invite l'assemblée à fixer le nouveau taux applicable au 1er janvier 2016 qui est relevé de 0,4 %.

Le conseil municipal décide de fixer le montant de la taxe locale sur la publicité extérieure à 15,40 € par m² et par an.

Décision budgétaire n°1 : budget commune

A l'unanimité, le conseil municipal décide de voter la décision budgétaire modificative n° 1 pour le budget de la commune sur 2015, laquelle peut se résumer ainsi :

section investissement :

recettes :

1325 : amendes de police parking dépose minutes : - 7 624 €
 1342 : amendes de police parking dépose minutes :+ 7 624 €
 001 : excédent reporté+ 80 €
 1641 : emprunt - 80 €

Communications diverses :

- Une réunion s'est tenue au bâtiment rue des Chanoines pour la création de 4 logements avec le CAUE pour une surface totale de 300 m².
- Les travaux sur les trottoirs rue de la Chaussée sont terminés
- Le traitement de l'urbanisme devient la compétence de la communauté de communes au 1er juillet 2015 et les demandes concernant les permis de construire et déclarations préalables de travaux seront instruites par Amiens métropole.

Séance du 23 juin 2015

Cession d'un terrain à la CCOA pour travaux base de loisirs

Monsieur le maire rappelle les termes d'une précédente délibération par laquelle la commune s'était engagée à céder à la communauté de communes Ouest Amiens un terrain afin que cette dernière puisse effectuer les travaux de la base de loisirs.

Suite à la division de parcelle effectuée par le cabinet METRIS, il convient à nouveau de délibérer sur les termes suivants :

cession à la CCOA d'une parcelle d'une superficie de 5 049 m² cadastrée section AB n° 527 pour l'euro symbolique, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de la CCOA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de céder le terrain à la CCOA suivant les termes définis ci-avant.

Rachat de pièces détachées issues du service de l'eau

Monsieur le maire indique qu'il reste des pièces détachées qui étaient utilisées pour les réparations sur le réseau d'eau et ajoute qu'il avait demandé à la société VEOLIA si elle était intéressée pour racheter ces pièces ; cette dernière nous a fait une proposition au prix de 1 350 € TTC l'ensemble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de céder les pièces détachées à la société VEOLIA moyennant la somme de 1 350 € TTC.

Travaux d'électricité rue Ramenleu, du Guindal et d'Amour

Monsieur le maire rappelle les termes d'une précédente délibération par laquelle avait été décidée l'enfouissement des réseaux rue Ramenleu, rue du Guindal et rue d'Amour et présente à l'assemblée une proposition de la Fédération départementale d'Electricité laissant à la charge de la commune la somme de 22 260 €.

Monsieur le Maire ajoute qu'une subvention au taux de 20 % pourra être obtenue dans le cadre d'un soutien départemental exceptionnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de la fédération départementale d'électricité.

Encaissements chèques

Le conseil municipal décide de l'encaissement de trois chèques :

- un chèque de 34,67 € des assurances AMP concernant le remboursement d'un trop versé sur l'assurance du tracteur John Deere cédé à Monsieur et Madame DEFOULOUY
- deux chèques de 20 € du Dr Lieutenant et 100 € de la SCP De Villeuneuve Crépin pour l'organisation de la course du 13 juillet

Remplacement du tracteur

Monsieur le Maire présente à l'assemblée deux devis :

- un de 23 000 € HT
- un de 27 600 € HT

À l'unanimité, le conseil municipal décide de choisir l'entreprise la moins disante, les ETS ANSELIN à Domart en Ponthieu afin de procéder à l'achat du tracteur au prix de 23 000 € HT qui sera financé au moyen d'un prêt Agilor en partenariat avec le Crédit Agricole au taux de 0 % sur cinq ans.

Achat d'une tente cuisine pour le centre de loisirs

Jean-Paul PIERRE rappelle la réglementation obligeant les communes organisatrices de camping pour le centre de loisirs à s'équiper d'une tente cuisine et indique qu'une subvention de la CAF au taux de 76 % peut être obtenue.

Il présente à cet effet une offre de l'entreprise SPATIO TEMPO pour un montant HT de 1 997,50

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de procéder au dit achat et de solliciter l'aide de la CAF pour un montant de 1518 €.

Logements rue des chanoines : mission de maîtrise d'œuvre

Monsieur le maire présente à l'assemblée les offres reçues pour une mission de maîtrise d'oeuvre concernant la création de logements rue des Chanoines, soit :

- Guy PETIT à DOULLENS : 14 % sur un montant de travaux estimé à 200 000 €, soit 28 000 €
- Pierre Yves BOUCAULT : courrier pour indiquer qu'il ne souhaitait pas répondre ;
- Pascal BRASSART : 9,5 % sur un montant de travaux estimé à 200 000 €, soit 22 800 € HT.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de choisir Pascal BRASSART afin de mener la mission de maîtrise d'oeuvre pour la création de quatre logements rue des Chanoines.

Droit du sol : adhésion au service commun de la CCOA

Antony DELVILLE indique à l'assemblée que la DDTM n'assurera plus l'instruction des documents d'urbanisme à compter du 1er juillet pour les communes dotées d'un plan d'urbanisme ; cette mission sera désormais confiée à la CCOA qui elle-même confiera l'instruction des demandes à Amiens Métropole moyennant le paiement d'une redevance annuelle. Antony DELVILLE ajoute qu'une nouvelle fois la collectivité va encore supporter les frais engagés et déplore le désengagement perpétuel de l'Etat envers ses missions.

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer au service commun de la CCOA pour l'application du droit du sol.

Décision budgétaire modificative n° 2

À l'unanimité, les membres de l'assemblée votent la décision budgétaire n° 2 sur le budget de la commune en section d'investissement :

	dépenses		recettes
achat tracteur	27 600	prêt Agilor	27 600
achat tente cuisine	2 397	subvention CAF	1 518
Travaux collégiale	6000	prêt	7 269
photocopieur TBI	- 390		
TOTAL	36 387		36 387

Communications diverses :

- Déménagement de la pharmacie samedi 27 juin ; ouverture lundi 29 juin rue de la chaussée ;
- M. DARRAC Xavier a été élu président des commerçants et artisans.

Antoine Dubreucq sera présent à la course du 13 juillet.

- Un devis a été demandé pour la passage piéton à la bibliothèque.
- Concours de pétanque samedi 27 juin semi nocturne.
- La fête équestre a connu un grand succès.
- Beaucoup de monde à la fête de l'école.
- Dédicace du livre d'André SEHET à la bibliothèque de Picquigny mercredi 24 juin.
- Création de l'association mémoires vivantes pour retracer le passé.
- Une passerelle va être réalisée rue des 4 Moulins pour rejoindre la Catiche.
- Une marche sous le préau de l'école peut s'avérer dangereuse.

Séance du 25 août 2015

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Lionel HERBET, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT.

Absent avec pouvoir : Jérôme COURMONT à José HERBET, Colette ROUSSEAU à Lysiane CAPON.

Absent : Gérald BRÉZIN

Secrétaire de séance : Lionel HERBET

Subvention à l'association « les Majorettes de Picquigny »

Monsieur le maire indique que le club de majorettes a assuré plusieurs prestations au cours de manifestations organisées dans la commune et qu'il convient de verser à cette association une subvention supplémentaire de 150 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer une subvention complémentaire de 150 € à l'association « Les majorettes de Picquigny ».

Encaissements chèques

- Deux chèques de 28 € et 7 € concernant les repas du 14 juillet, ayant été établis à l'ordre de la commune de Picquigny.
- 6 chèques concernant la course du 13 juillet, soit :
- 150 € de la SARL COTTINET
- 50 € de la SNC DE VRIEZE
- 30 € de Monsieur MIART Jean Luc
- 50 € des ETS GIRARD père et fils
- 50 € de la SARL DELFOSSE Électricité
- 50 € de la SNC LOIRE FLOUREST

Concours maisons fleuries

Le jury, constitué de Jeannine BENOIT, Colette ROUSSEAU, Lysiane CAPON et Jean-Paul PIERRE, s'est déplacé dans la commune afin de nommer les lauréats.

Le conseil municipal décide d'allouer à chacun un bon d'achat d'une valeur de 20 €, suivant la liste ci-dessous :

Lauréats 2015 :

Mme GONNAIS Thérèse 8 rue des Templiers
M.Mme CONCILLE Joël 26 CAMPING
M.Mme NIEWADOMSKI-PADÉ 14 Place du Général de Gaulle
M.Mme NOBLESSE Christian 126 Place du Général de Gaulle
M.Mme PROBIN Jean-Claude 30 rue Jean-Jacques Rousseaux
Mme RAUX Madeleine 48 Chemin de Halage
Mmes LEROY 60 rue Jean Choquet
M.Mme CREPIN Jacques 320 rue de la Chaussée
M.Mme CUVILLIER Patrick 74 rue Jean Choquet
M.Mme DEMBLOQUE Michel 28 CAMPING
M.Mme FRISCOURT Roger 13 rue de la Guinguette
M.Mme PADÉ Patrice 231 rue Jean-Jacques Rousseaux
M.Mme ROGER Jacques 18 CAMPING
M. MME DEHON Martine 56 CAMPING
M.Mme LENGLET Jean-Pierre 63 rue des Chanoines
Mme ERMENAUULT Janine 50 rue des Chanoines
Mme FAUCHOIS Martine 216 rue de Saint Pierre
M. MME LOURDELLE Franck 38 rue de la Vigne

M. MME OURDOUILLIE Christian 25 rue du Traité de Picquigny

M. MME DIEU Christian 36 rue du Traité de Picquigny

M. MME LEROY Christian 444 rue Jean Choquet

M. MME ERMENAUULT David 58 Mail Louis XI

M. MME VIVOT Jean-Paul 92 Mail Louis XI

M. MME LEGAGNEUR Hervé 18 Allée du Château

M. MME CORROYER Jean Michel 35 Escalier Saint Jean

M. MME PECOURT Joseph 112 rue du 60ème R.I.

M. MME CARPENTIER Philippe 89 rue Au Delà du Pont

M. MME CARPENTIER Jacky 160 rue du 60ème R.I.

Convention avec le SIVU voirie de picquigny

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de service avec le SIVU Voirie quant à une demande d'assistance au contrat de travaux, études d'exécutions, direction d'exécution des travaux, et assistance aux opérations de réception concernant une demande d'intervention concernant les travaux de réaménagement de voie de dégagement au niveau du passage à niveau SNCF rue Au Delà du Pont dont le coût d'intervention est fixé à 60 € de l'heure.

Convention de mise en superposition d'affectation au profit de la commune sur des terrains du domaine public fluvial

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant la mise en superposition d'affectation au profit de la commune de Picquigny sur les terrains dépendants du domaine public fluvial et après examen du projet de convention dressé par le président du conseil départemental, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les termes de la convention proposée et autorise le maire à procéder à sa signature.

Convention de partenariat relative au salage des quais et des abords de la halte de Picquigny

Monsieur le maire présente à l'assemblée un projet de convention avec la SNCF concerne le salage des quais et des abords de la halte de Picquigny. Certains articles de cette convention semblent engager la responsabilité de la commune en cas de carence ou d'empêchement. À l'unanimité, le conseil municipal désapprouve les termes de la convention de partenariat relative au salage des quais et des abords de la halte de Picquigny et n'autorise pas le maire à signer la convention.

Renouvellement du bail À Éloïse DEVISSE et sébastien PÉCHIN

Monsieur le maire fait part à l'assemblée que le bail, objet de la location consentie à Eloïse DEVISSE arrive à échéance au 31 octobre 2015 et demande à l'assemblée de bien vouloir en renouveler les termes tout en indiquant que le montant du loyer est de 390 euros. Le conseil municipal décide de renouveler le bail à Eloïse DEVISSE et Sébastien PECHIN pour une durée de 18 mois à compter du 1/11/2015 moyennant un loyer mensuel augmenté de 5 euros, ce qui porte ce dernier à 395 euros par mois et autorise le maire à signer la convention de location.

Commune : décision budgétaire modificative n° 3

À l'unanimité, les membres de l'assemblée votent la décision budgétaire n° 3 sur le budget de la commune, soit :

section de fonctionnement :

Dépenses recettes

654 pertes sur créances irrécouvrables 1000

673 titres annulés sur exercices antérieurs 1000

6574 subvention club de majorettes 150

675 cession d'immobilisations 33000

658 charges diverses de gestion -25150 7325 FPIC 10000

TOTAL 10 000 10 000

section d'investissement

dépenses recettes

21533-372 installation WIFI camping 6584 2138 cession immo 33000

2135-359 toiture église 26416

TOTAL 33000 33000

Communications diverses :

- La DETR a été obtenue pour les travaux d'isolation par l'extérieur de la salle des fêtes et une subvention du conseil général.
- Une visite de la grande hutte est organisée pour le conseil municipal le samedi 12 septembre 2015 à 10 heures 30.
- Une étude pour la création d'un passage piéton à la SIP a été faite dont le prix s'élève à 4 000 € TTC ; le coût paraît élevé ; ces travaux ne seront pas réalisés.

- Un panneau STOP sera installée pour la sortie du Fossé de la Ville sur la RD et une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite sera matérialisée.
- Dans la rue devant le vieux cimetière, une circulation à sens unique sera instaurée afin de matérialiser d'un côté des places de stationnement.
- Une demande a été faite à l'Agence régionale de santé concernant le classement d'un logement en insalubrité.
- Dans le cadre de la loi NOTRE, le seuil d'habitants pour le maintien d'une communauté de communes est de 15 000 ; la communauté de communes Ouest Amiens compte actuellement 11 800 habitants ; on va vers une dissolution de cette dernière et un rattachement soit à celle de Villers Bocage, soit à celle du Val de Nièvre ; Monsieur le Maire déplore encore les réformes entreprises en cours de mandat électif, les délégués communautaires ayant été élus au suffrage universel ; de plus, de grands chantiers sont actuellement en cours au niveau de la CCOA : PLUI, base nautique...
- Le centre de loisirs s'est bien déroulé et on a enregistré une augmentation de la fréquentation.
- Aire de jeux du Lotissement la Garenne : rassemblement bruyant le soir.
- Reprise de la saison de football avec deux équipes de jeunes dont quelques uns originaires de Picquigny.

Séance du 13 octobre 2015

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Lionel HERBET, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Colette ROUSSEAUX, Gérard BRÉZIN.

Absent avec pouvoir : Jérôme COURMONT à Guillaume FLAHAUT

Secrétaire de séance : Gérard BRÉZIN.

Décision budgétaire modificative n° 4

Section de fonctionnement :

• Dépenses

60632 fourniture petit matériel :	3000
60633 fourniture de voirie :	500
61558 autres biens mobiliers :	3000
6156 maintenance :	1000
616 primes d'assurance :	200
6182 documentation générale et technique :	200
6226 honoraires :	575
63512 taxes foncières	-500
64168 salaire CAE CAV :	25000
6453 cotisation caisse retraite :	9615
6455 cotisation cap décès titulaire	- 900
6541 pertes sur créances irrécouvrables	1000
6554 cotis organisme de regroupement	5000
673 titres annulés sur exercices antérieurs	1000
6574 subvention club de majorettes	150
TOTAL	48840

• Recettes

6419 remboursement rémunération :	20 000
70311 cimetière :	1300
70323 occupation domaine public	500
70328 dt stat	2500
704 travaux	1740
70632 cent loisirs	6000
7381 taxe dts mut	-2800
7788 recet excep	9600
7325 FPIC	10000
TOTAL	48840

Section d'investissement :

• Dépenses

21533-372 installation WIFI camping	6584
2135-359 toiture église	26416
218-368 achat mobilier scolaire	2800
TOTAL	35800

• Recettes

024 cession immobilière	35800
TOTAL	35800

Encaissements chèques

- Un chèque de 916 € de SAMARA UC concernant un reversement aux communes ayant participé financièrement à l'organisation des boucles du canton et des trophées sportifs.
- Un chèque de 348,18 € de PICQUIGNY PÉTANQUE concernant le remboursement des frais occasionnés lors de l'aménagement des terrains de boules.
- Un chèque de 10 052,48 € de l'assurance APRIL concernant l'indemnisation du salaire de Madame GUIDÉ.

Adhésion au service commun de la CCOA pour l'instruction de l'urbanisme

Considérant la volonté des élus d'associer le syndicat mixte, les établissements publics de coopération intercommunale concernés et les communes bénéficiant du service via une convention tripartite et un avenant annuel déterminant le coût du service, le conseil municipal approuve l'adhésion au service commun de la communauté de communes Ouest Amiens pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols à compter du 1er juillet 2015 et autorise le maire à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Approbation des nouveaux statuts de la CCOA

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la communauté de communes Ouest Amiens et délègue la compétence « petite enfance » : études, réalisation et gestion des structures d'accueil de la petite enfance de type relais d'assistants maternels ; gestion de la crèche d'Ailly-sur-Somme à compter du 1er janvier 2017.

Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau (sitae)

Entendu l'exposé d'Antony DELVILLE concernant le fonctionnement de la station d'épuration et sur la qualité et le prix du service, le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes du rapport établi par le Syndicat intercommunal de traitement et d'adduction en eau potable.

Illuminations de Noël : proposition d'économies

La pose et la dépose des illuminations de Noël coûtent environ la somme de 7000 € par an, auxquelles s'ajoutent les dépenses de consommation d'électricité. M. le maire propose au conseil municipal de réduire le coût en n'illuminant que le secteur de la place. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le principe proposé et de limiter les illuminations au secteur de la place.

Tarifs garderie au 02/11/2015

Monsieur le maire fait part à l'assemblée qu'il convient de revoir le tarif de la garderie en indiquant que le prix doit être fonction de la durée du service utilisé et propose à l'assemblée les tarifs suivants :

- **Matin** : - avant 7 heures 30 : 2,50 €
- de 7 h 30 à 8 heures : 2,00 €
- de 8 heures à 8 h 15 : 1,50 €
- **Soir** : - de 17 h 30 à 18 heures : 1,50 €
(du lundi au jeudi et le vendredi de 16 h à 18 h)
- de 18 heures à 18 h 30 : 2,00 €

À l'unanimité, le conseil municipal vote les tarifs tels que définis ci-avant applicables au 2/11/2015. Une note d'information sera adressée aux parents d'élèves.

Ouverture de la 8e classe : achat de complément de mobilier

Suite à l'ouverture de la 8e classe, il convient d'acheter du mobilier supplémentaire. La société Dactyl buro office propose à cet effet un devis de pour un montant de 1 974,03 € HT.

Le conseil municipal décide de procéder au dit achat ; les crédits nécessaires sont inscrits ce jour en section d'investissement par décision budgétaire modificative.

WC LOC : Augmentation du loyer annuel

Le loyer de WC LOC chemin de Halage s'élève actuellement à 2 000 € par an. M. le maire propose de fixer ce dernier à 2 500 € pour une année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette augmentation du prix du loyer.

Mise en place d'un stop à la SIP

Monsieur le maire informe l'assemblée de la nécessité d'installer un stop à la SIP (fossé de la ville) et demande au conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Le conseil municipal adopte le principe et autorise le maire à prendre un arrêté municipal dans le cadre de ses pouvoirs de police.

Mise en sens unique d'une partie de la rue de Fourdrinoy

Compte tenu de la création d'un parking d'une dizaine de places devant le cimetière neutralisant une voie de circulation, il convient de mettre une partie de la rue de Fourdrinoy en sens unique. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le principe et autorise le maire à prendre un arrêté municipal dans le cadre de ses pouvoirs de police.

Demande de prêt pour le financement de travaux

Monsieur le maire présente à l'assemblée une offre de la caisse d'épargne dans le cadre d'un partenariat avec la fédération du bâtiment de Picardie pour un prêt d'un montant de 300 000 € afin de financer les travaux de création de quatre logements rue des Chanoines et les travaux d'isolation par l'extérieur de la salle des fêtes, soit :
durée du prêt 15 ans ou 20 ans
taux fixe garanti : en 15 ans 1,25 % pendant 3 ans puis indexé sur le livret A + marge 0,50 % ; en 20 ans 1,50 % pendant 5 ans puis indexé sur le livret A + marge 0,50 %
montant des échéances trimestrielles : en 15 ans : 5498,2 € ; en 20 ans : 4 356,94 €
commission d'engagement : 500 €

Monsieur le Maire indique que le remboursement de ce prêt sera couvert par le montant des loyers encaissés.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de contracter un prêt afin de financer les travaux susvisés d'un montant de 300 000 € pour une durée de 20 ans avec un taux fixe pendant 5 ans de 1,50 % puis un taux indexé sur le livret A + marge de 0,50 % et un montant d'échéance trimestrielle de 4 356,94 €.

Communications diverses :

- La pose des compteurs d'eau pour les bâtiments communaux est en cours.
- Picquigny a été nommé 1er village fleuri départemental et sera proposé au jury régional en 2016.
- Jury d'assises 2016 : les trois personnes tirées au sort de Picquigny ont été choisies afin de siéger à la cour d'Assises.
- Aménagement d'un parking pour le bus scolaire : le prix proposé pour l'achat du terrain est d'environ 100 000 € (trop cher) ; une autre étude va être effectuée afin de trouver une solution au problème de stationnement du bus.
- M. PIERRE indique que des portes manteaux supplémentaires à l'école sont nécessaires ; il convient de trouver une salle pour l'étude ; un autre problème se pose : deux enfants autistes sont présents à l'école sans nomination d'auxiliaires de vie scolaire ; la demande a été faite.
- Il serait souhaitable d'installer une minuterie pour l'éclairage extérieur à la salle polyvalente ;
- Lionel HERBET souhaite organiser une réunion des associations sportives de Picquigny au mois de décembre afin de faire connaissance et pour échanger dans le domaine du sport.

Séance du 24 novembre 2015

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Colette ROUSSEAU.

Absent avec pouvoir : Jérôme COURMONT à Guillaume FLAHAUT, Gérald BRÉZIN à Jeannine BENOIT, Magali LÉGER à Antony DELVILLE, Lionel HERBET à Lysiane CAPON.

Secrétaire de séance : Catherine BATICLE

Encaissement de chèques

Un chèque de 15 133,90 € de l'assurance APRIL pour les risques statutaires de l'agent Philippe CARPENTIER.

Décision budgétaire modificative n° 5

Les membres de l'assemblée votent la décision budgétaire modificative n° 5, telle que définie ci-après :

Dépenses de fonctionnement :

6188 activités périscolaires.....	2000
6257 réceptions	1000
6413 personnel non titulaire	3000
6533 cotisations retraite élus	2700
66111 intérêts emprunts	3300
66112 ICNE.....	1000
TOTAL.....	13 000

Recettes de fonctionnement :

70632 cent loisirs.....	700
6459 assur risq	8300
748314 att FJPTP.....	1970
74833 compen TP	-1970
752 locations sal	3000

7788 prod excep	1000
TOTAL.....	13 000

Dépenses d'investissement :

1641 capital emprunt	27 095
2135-359 toiture église.....	-14 000
218-373 création 4 log chanoines.....	10000

Recettes d'investissement :

1641 emprunt	23 095
--------------------	--------

Mise en place de l'entretien professionnel : détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle

La notation des agents est remplacée par la mise en place de l'entretien professionnel à compter du 1er janvier 2015 et il convient de fixer les critères d'évaluation de la valeur professionnelle par délibération du conseil municipal ; il est proposé à l'assemblée les critères suivants :

- Résultats professionnels appréciés évalués selon une échelle de trois niveaux : inférieur, conforme ou supérieur aux attentes.
- Compétences professionnelles et techniques évaluées sur une échelle de 4 niveaux : connaissances, opérationnel, maîtrise, expert.
- Qualités relationnelles évaluées sur une échelle de trois niveaux : inférieur, conforme ou supérieur aux attentes.
- Capacités d'encadrement ou les capacités à exercer des fonctions d'un niveau supérieur évaluées par oui ou non.

Le conseil municipal décide d'instaurer l'entretien professionnel en lieu et place de la notation pour l'évaluation de la valeur professionnelle des agents et décide de fixer les critères d'évaluation tels que définis ci-avant.

Autorisation de dépenses avant le vote du budget 2016

Monsieur le maire indique à l'assemblée qu'il convient de délibérer afin de pouvoir régler certaines dépenses avant le vote du budget 2016 pour le SIVU voirie et le SIVOS de Picquigny.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise les dépenses avant le vote du budget 2016 représentant 25 % des sommes inscrites au budget primitif de l'exercice 2015 pour le SIVU voirie et le SIVOS de Picquigny aux articles 6554 et 204182.

Renouvellement convention logement à MILLE Jean-René

Le conseil municipal décide de renouveler la convention de logement à Monsieur MILLE Jean-René à compter du 1er décembre 2015 moyennant un loyer mensuel de 510 € pour une durée de 18 mois et autorise le maire à signer la convention.

Remboursement anticipé des prêts sur le camping

Monsieur le Maire indique la possibilité offerte de procéder au remboursement anticipé au crédit agricole et à la caisse d'épargne des prêts restant à courir sur le camping.

Le conseil municipal adopte le principe du remboursement anticipé au 15 décembre 2015 selon les modalités visées ci après et autorise le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire :

	Crédit Agricole	Caisse d'Épargne
capital restant dû	5 812,96 €	6 396,61 €
Intérêts dus au 15/12	109,09 €	169,60 €
Indemnité financière	96,54 €	725,86 €
Total	6 018,59 €	7 292,07 €

Remboursement anticipé du prêt sur le service de l'eau

Monsieur le Maire indique à la possibilité offerte de procéder au remboursement anticipé du prêt à la caisse d'épargne restant à courir sur le service de l'eau.

Le conseil adopte le principe du remboursement anticipé au 15 décembre 2015 selon les modalités visées ci après et autorise le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire :

Capital restant dû.....	6 417,77 €
Intérêts dus au 15/12.....	170,16 €

Indemnité financière..... 728,26 €

Total 7 316,19 €

Schéma départemental de coopération intercommunale

L'assemblée doit se prononcer sur le projet de fusion intercommunale présenté par Madame la Préfète regroupant la communauté de communes Ouest Amiens avec la communauté du Val de Nièvre et rappelle à cet effet le vote effectué en conseil communautaire donnant une majorité pour la fusion avec le Val de Nièvre.

Entendu les explications d'Antony DELVILLE et de José HERBET, maire, le conseil municipal décide donc de procéder au vote :

Pour la fusion avec le val de nièvre : 11 voix pour ; 1 contre ; 3 abstentions.

Le conseil municipal décide d'approuver le projet en entérinant la fusion avec la communauté de communes du Val de Nièvre mais demande par contre le report de la réforme en 2020, afin que le mandat de délégué communautaire accordé par les électeurs soit poursuivi jusqu'à son terme.

Primes du personnel 2015

Le conseil municipal décide d'allouer à chaque membre du personnel titulaire une indemnité d'administration et de technicité calculée comme suit :

- Base 25 % du salaire brut du mois de novembre 2014 avec application à cette base d'un coefficient pour absentéisme de 0 à 1 et d'un coefficient pour valeur professionnelle et manière de servir de 0,5 à 2,5.

Communications diverses :

- Un arrêté de péril imminent a été pris pour une maison sise 124 rue de Saint Pierre.

- Les dernières factures pour les travaux de l'église viennent juste de nous parvenir ; les demandes de subvention vont pouvoir être faites.

- Le bulletin municipal est en cours de réalisation.

- Le 10 décembre aura lieu une réunion avec les associations sportives à l'initiative de Lionel HERBET et de Jean-Paul PIERRE.

- Concert le 18 décembre à l'église à 20 heures 30 avec « Chœur en fête » et l'harmonie de Molliens-Quesnoy.



Syndicat Intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)



— SÉANCE DU 24 MARS 2015 —

Présents : José HERBET, Jean-Paul PIERRE, William HUBLÉ, Caroline CARTON, Virginia PAYEN

Suppléants : Guillaume FLAHAUT, Béatrice DECAMBRON

Pouvoir : Alexandre PECQUET à Béatrice DECAMBRON

Absents excusés : Jean-Paul LEULIER, Jean-Marie LEBLANC.

Secrétaire de séance : Béatrice DECAMBRON

Compte d'administration 2014 :

Dépenses : 112 893,43 €

Recettes : 122 571,43 €

Bénéfice au 31-12-2014 : 9 678,00 €

Affectation de résultat 2014 :

Résultat 2013 : 12 462,54 € ; Résultat 2014 : 9 678,00 €

Affectation de résultat : 22 140,54 €

Budget primitif pour l'année 2015 :

Section fonctionnement :

Dépenses : 141 040,00 € ; Recettes : 141 040,00 €

Communications diverses :

Une chasse aux œufs de Pâques aura lieu le vendredi 3 avril à 13 h 30 au groupe scolaire.

— SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2015 —

Présents : José HERBET, Jean-Paul PIERRE, William HUBLÉ, Caroline CARTON, Jean-Marie LEBLANC, Virginia PAYEN, Jean-Paul LEULIER.

Suppléants : Guillaume FLAHAUT, Bernard BOULET

Pouvoir : Alexandre PECQUET à William HUBLÉ

Secrétaire de séance : Jean-Paul PIERRE

Prix de la cantine scolaire 2016 : Le prix de la cantine scolaire restera à 3,20 €.

Spectacle de Noël 2015

Le spectacle de Noël pour les enfants du Groupe Scolaire sera organisé par la troupe « SICALINES ». La prestation de ce groupe s'élève à un montant de 1 244,90 € pour une représentation de deux fois 50 minutes (maternelles et CP ; CEI à CM2).

Cette prestation aura lieu le mardi 15 décembre au matin.

Cotisations des communes

Le montant de la contribution des communes acceptant les dérogations sera le même que celui des communes du regroupement sco-

laire, soit 350 €. Le critère de répartition est le nombre d'enfants.

Détermination des critères d'appréciation de la manière de servir dans le cadre de l'entretien professionnel

La valeur professionnelle des agents sera appréciée sur la base de critères déterminés en fonction de la nature des tâches confiées et du niveau de responsabilité. Ces critères, fixés après avis du comité technique, porteront notamment sur : Les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

Voyage en Normandie

Madame MAILLARD, directrice de l'école du Groupe scolaire souhaite organiser du 2 au 4 mars 2016 un voyage sur les plages du débarquement pour les enfants du CE2 au CM2. Le coût de l'hébergement et des entrées au Mémorial de Caen s'élève à 8 780,60 €. Plusieurs associations, notamment les Anciens Combattants, et l'association familiale souhaitent participer en partie au financement de ce voyage. Le Président propose également que le SIVOS donne une subvention à la coopérative de l'école, soit une participation de 2 000 €, qui correspondrait environ à 40 € par enfant. Les membres acceptent à l'unanimité cette participation.

Prime du personnel

Les membres du SIVOS décident d'instituer sur les bases ci-après les indemnités pour la filière sociale, administrative et technique pour les agents suivants :

SENÉ Delphine, Adjoint technique, CAPON Hélène, Adjoint technique, POUILLE Isabelle, Adjoint Administratif.

Communications diverses :

La commune de Picquigny avait l'intention d'acheter une partie de la parcelle à côté du groupe scolaire, afin que le bus scolaire y stationne pour éviter les embouteillages. Seulement le propriétaire demande un prix exorbitant. Par conséquent, d'autres projets sont en études. Le président souhaite que les réunions du SIVOS se fassent à tour de rôle dans les mairies des communes du regroupement scolaire. Monsieur Jean-Marie LEBLANC se propose que la prochaine réunion soit faite dans sa commune à YZEUX. Le rendez-vous est donc pris pour mars 2016.

MATIENS DIVERSES INFORMATIONS DIVERSES

 **Prochaines consultations juridiques de Maître Angélique CRÉPIN**, avocate,
les samedis 9 janvier, 13 février, 12 mars, 23 avril, 21 mai, 18 juin de 9 h à 12 h.
Prenez rendez-vous au secrétariat de Mairie.

 **Voyage des enfants en Normandie :**

Un séjour de 3 jours et 2 nuits est organisé du 2 au 4 mars, en Normandie. L'hébergement se fera à COURSEULLES-SUR-MER dans le Calvados. Les élèves de Madame DENIER et ceux de la Directrice, Madame MAILLARD seront accompagnés de deux parents d'élèves et de représentants des Anciens Combattants, de la Commune et du SIVOS. Ce voyage, évoqué il y a déjà quelques années, permettra aux enfants de visiter notamment les plages du débarquement et le Mémorial de Caen. Le coût du séjour est estimé à plus de 10 000 euros. Aussi il faut remercier celles et ceux qui participent financièrement : les parents d'élèves, les Anciens Combattants (section locale et cantonale avec Mme HUMEZ et M. DECHOZ), le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire et Madame DELORY Francine pour l'Association Familiale.

 **Réderie et fête locale du dimanche 12 juin :**

Les personnes désireuses de faire la réderie devant leur habitation peuvent d'ores et déjà réserver en Mairie. L'animation musicale promet d'ores et déjà d'être attrayante avec la présence annoncée de deux sociétés de renom : la fanfare «Mona Lisa Klaxon» de Rouen et la «B.A.K.» de Compiègne ; avec elles, à coup sûr ça va «décoiffer».

 **Fête des Géraniums 2016 :**

Elle se déroulera les 7 et 8 Mai, au Camping de l'Abîme et le samedi soir, à la salle des fêtes, une soirée dansante est organisée sur le thème « Rock Musette et Disco »

 **Repas de aînés 2016 :**

Il aura lieu le dimanche 11 décembre à la salle polyvalente.

 **Quinzaine Commerciale**

L'Association des Commerçants et Artisans de la Commune et la Mairie remercient sincèrement tous les partenaires qui ont accepté d'aider au succès de la grande Tombola, par la remise d'une participation financière ou de lots divers. Plus de 5 000 euros seront distribués le 9 janvier, ce qui est plutôt remarquable, en ces temps difficiles.

Voici la liste des commerçants et artisans, participant à cette animation de fin d'année :

*Ambulances de PICQUIGNY : Alexandre COTTINET ; Boulangerie Pâtisserie : Mme M. J-Jacques HÉBERT
Entreprise CHAUFF-CLIM : Xavier DARRAC ; Restaurant «Les Oliviers»- : M. et Mme RANSON Patrice ;
Carrefour-Contact : Mme M. Jean-Luc SCOTTE ; Le Campanella : Mme M. Jérôme BRIDEL ; Boulangerie-
Pâtisserie «La Piquinoise» : M. ANDRE Vincent ; Café-bar «Le Terminus» : M. et Mme Francis BÉCUE ;
NS Guilbert, Charpente Couverture : M. Gérard FRANCOIS ; Cycles Daniel JACOTEY ; Bar-Tabac-Presses de
l'Hôtel de Ville : Carole et Sullyvan ; Salon de Coiffure «Mireille» : Mme Mireille DESAVOYE ; Au Lilium
« Fleurs, cadeaux, funéraires » : Mme Christelle BEDNARZ ; S.B Automobiles : M. Pascal BOULNOIS ;
Société Art'Dhésif Publicité : Guillaume CARRENCOTTE ; Agence Immobilière Sylvie Immo.*

 **Fête du 14 juillet :**

Cette année, ce sont les parents d'élèves de l'école de la vigne qui assureront seuls la buvette du repas champêtre, la classe de neige devant se dérouler en janvier 2017. Serge CARPENTIER, l'accordéoniste assurera la partie danse.

En ce qui concerne le feu d'artifice, il aura lieu pour la troisième fois consécutive, sur le Canal de la Somme et ce avant, sans doute, un retour pour quelques années au Château, en accord avec Monsieur MORANGE, le propriétaire.





ETAT CIVIL

MARIAGES

2015

BAUDRY Philippe & LAFFILAY Céline 23 Mai
HENACHE Gérald & MATTE Laure 08 août
LEGRAND Laëtitia & SAUVAGE Nathalie 10 octobre

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Toutes nos félicitations à :



Noces D'or :

Mme et M. PARIS Jean-Claude et Yveline 26 décembre 1964 - 26 décembre 2014
Mme et M. BRICMONT Marc et Christiane 12 juin 1965 - 12 juin 2015
Mme et M. PADE Jacques et Nadia 09 Octobre 1965 - 09 octobre 2015
Mme et M. COUSTENOBLE Christian et Françoise 06 novembre 1965 - 6 novembre 2015
Mme et M. DELORY Jean-Pierre et Francine 27 novembre 1965 - 27 novembre 2015

Noces De Diamant :

Mme et M. LEGUENNEC Joseph et Evelyne 23 avril 1955 - 23 avril 2015
Mme et M. RANSON Yvon et Arlette 8 octobre 1955 - 8 octobre 2015



NAISSANCES

JEZ Timoté	14 janvier	VANCUTSEN David	01 juillet
GUGENHEIM Alexandre	24 mars	PICOT Paul	08 juillet
RIQUET Noam	26 mars	SAINTYVES Mazarin	21 juillet
MAQUINGHEN Louis	06 mai	GRARE Sianna	04 aout
DAPRINI Nolan	28 avril	LE SENECHAL Eva	04 aout
COULON Zélie	14 mai	BRIDEL Faustine	03 septembre
DETAILLE Elise	17 mai	DERIVERY Elisa	07 septembre
HOUBRON Léana	18 mai	AMET Rafaël	01 novembre
VANEEGHEM Héléna	29 mai	GERULUS Raphaël	25 novembre
BRAILLY Clara	02 juin	BERNARD Manon	30 novembre
SUEUR Warren	03 juin		

DÉCÈS

TAILLAINT Bruno (07/01), DESCAMPS Christian (08/02), VOINOT Marie veuve REIFFSTECK (13/02), PORTAT Marie-Rose veuve VERITE (26/02), ROY Christiane veuve LENNE (12/04), DUQUENNE Jules (19/04), FAILLE Marie veuve CAPON (08/05), DROUART Henri (09/05), LEFEUVRE Andrée veuve NOBLESSE (11/06), CARPENTIER Bernard (22/06), BOECKX Rachel veuve DUHAMEL (01/07), DUFOUR Julia veuve DUFOUR (22/04), DUVAL Jean-Luc (02/07), FOURQUIER Claudette veuve AUDEGOND (16/07), SENECHAL Paul (31/07), GRAUX Joëlle épouse HAMIEZ (17/08), CHOVAUX Ginette veuve LERICHE (28/07), NIQUET Léone veuve TOURNEUR (22/08), CAULIER Berthe veuve STIENNE (11/09), BERRIER Jean-Michel (12/09), FOURDRIN Pierre (21/09), RENARD Benjamin (17/10), PADE René (20/10), BEAUVELLE Raymonde veuve PLESNAGE (05/11), DUCROTOY Lucienne (17/11), BOCQUET Mauricette veuve LECLERCQ (30/11)

Fêtes et Manifestations 2016

Janvier

Sam. 9 Vœux du maire - Tirage de la Quinzaine Commerciale

Février

Sam. 6 Soirée dansante ASP

Sam. 27 Soirée St. Valentin avec l'Ass. Culturelle (S.D.Fêtes)

Mars

du 2 au 4 Voyage des enfants en Normandie

Ven. 11 Don du sang (salle des fêtes)

Ven. 18 Ass. Générale des amis de la Collégiale

Ven. 25 Ass. Générale de Picquigny Pétanque

Avril

sam.2 Concours de Pétanque

22-23-24 Expositions peintures à la Collégiale

Lun. 4 ouverture centre de loisirs

Ven. 15 clôtüre du centre de loisirs

Mai

S. 7 Dim. 8 Fête des Géranioms - au Camping

ven.20 Don du sang (salle des fêtes)

Sam. 21 Concours de Pétanque

Dim. 8 Commémoration fin de la guerre 39-45

Juin

Ven.3 Concert de l'Harmonie St Pierre

Ven.10 Spectacle de danse (salle des fêtes)

Dim. 12 Réderie - Fête locale - musiques

Sam. 18 8 h 30 : Appel du Général de Gaulle

Sam. 18 Fête de l'école de la vigne

Mar. 21 Fête de la Musique :

Concert Multi-voix - Collégiale

Juillet

sam. 2 Concours de Pétanque

Lun.11 Ouverture du centre de loisirs

Mer. 13 Course Château Fort - Retraite flambeaux - Feu d'artifice - Bal

Jeu. 14 Concours de Pêche et Jeux divers
Concours de Pétanque Repas champêtre en musiques (cochon grillé)

ven.15 Don du sang salle des fêtes

Août

Sam.6 Concours de Pétanque

Ven. 12 Cloture du centre de loisirs

Lun.15 Messe à la grotte

Septembre

Dim. 4 Randonnée la Grande Vallée

Sam. 10 Concours de Pétanque

17/18 Journée du Patrimoine

Ven.30 Don du sang salle des fêtes

Octobre

Sam. 8 Concours de Pétanque

Novembre

Sam. 5 Soirée Halloween (Asso. Culturelle)

Ven. 11 Commémoration armistice 1918

Ven. 11 Trail des Vidames (course à pied)

Sam. 26 Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers

Décembre

Ven. 2, S. 3 Téléthon

Dim. 11 Repas des Aînés - Salle polyvalente

Ven. 16 Don du Sang (Salle des Fêtes)

Ven. 16 Concert de Noël à la collégiale

Sam .24 Char de Noël
Quinzaine Commerciale

Heureuse année

2016

